

DIVERSES FORMES D'UTILISATION
DE LA MAIN D'OEUVRE :

MESURE DES STOCKS ET DES FLUX

Jean-Pierre GUENGANT
SIRAG

Hervé DOMENACH
ORSTOM

O.R.S.T.O.M.

Fonds Documentaire

N° :

Cote :

Date :

S O M M A I R E

INTRODUCTION	3
<u>I- NIVEAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE</u>	6
- 1 Le contexte	6
1.1 Un peu d'histoire	6
1.2 La période contemporaine	
- 2 Occupation, chômage	8
2.1 Les sources de données	8
2.2 Occupation, chômage et niveau de vie	8
2.3 Stratégies individuelles selon le niveau de vie	10
- 3 Evolution de l'occupation et du chômage dans les D.O.M	16
3.1 Occupation	16
3.2 Le chômage	18
<u>II- LA MESURE DU SOUS EMPLOI</u>	20
- 1 Problèmes méthodologiques	20
1.1 Sous emploi et secteur informel	20
1.2 Comment définir le sous emploi	20
1.3 Comment mesurer le sous emploi	20
1.4 La solution retenue dans les D.O.M	21
- 2 Les résultats des enquêtes D.O.M	23
2.1 Zones et sexe	23
2.2 Activité économique, statut	27
2.3 Autres critères	27
<u>III - RELATIONS STOCKS-FLUX</u>	33
- 1 Evolution Guadeloupe Martinique	33
- 2 Schéma théorique	34
- 3 Application à la Guyane	36
3.1 Méthode retenue	36
3.2 Les résultats	37
CONCLUSION	39

I N T R O D U C T I O N

Devant la montée du chômage les enquêtes emploi auprès des ménages sont de plus en plus utilisées comme instrument de mesure du chômage et d'étude des caractéristiques des chômeurs.

Dans le contexte actuel de crise, l'analyse des résultats de ces enquêtes conduit ainsi souvent à étudier davantage le marché du chômage que celui de l'emploi.

Cette concentration sur le chômage peut être considérée comme normale dans les pays où le chômage ouvert reste la forme dominante de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible : c'est-à-dire les pays d'Europe Occidentale et l'Amérique du Nord pour l'essentiel.

La situation est différente dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, où le chômage est loin d'être la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre disponible. (1)

En effet ces pays disposent généralement de ressources en main d'oeuvre potentielle considérables du fait des fortes croissances démographiques qui y ont été observées au cours des dernières décennies et du faible nombre d'emplois offerts par les secteurs modernes de leurs économies; ces secteurs étant largement dépendants de l'extérieur en capitaux, débouchés et technologie. Pourtant les données sur le chômage lorsqu'elles existent, n'indiquent pas toujours pour ces pays des niveaux de chômage élevés. Deux explications à ce phénomène sont généralement avancées :

—D'une part le faible nombre d'emplois offerts dans ces économies dissuade nombre d'actifs potentiels de chercher du travail, ou encore décourage plus ou moins rapidement un certain nombre de demandeurs d'emplois.

Classées parmi les inactifs, ces personnes pourraient être ainsi considérées comme des chômeurs potentiels, ou découragés; leur survie étant assurée par ailleurs grâce à la solidarité familiale ou grâce à d'autres réseaux d'entraide.

—D'autre part, dans de nombreux pays le chômage est un luxe que ne peuvent se permettre nombre d'adultes, contraints pour assurer leur survie d'accepter ou de créer eux-mêmes, des emplois peu productifs et mal rémunérés.

Classées parmi les personnes occupant un emploi, ces personnes peuvent être considérées comme chômeurs déguisés ou plus exactement en situation de sous-emploi.

(1) Kritz et Rames. La mesure du sous-emploi urbain.

Revue internationale du travail. Vol. 113 n° 1. Janv. février 1976.

Il découle de cette analyse que l'inadaptation entre offre et demande de travail ne se traduit pas seulement en chômage, mais en chômage ouvert, inactivité et sous-emploi, et ce dans des proportions variables selon les possibilités d'emploi offertes par l'économie et la situation économique et sociale globale des pays considérés.

La constance remarquable des taux de chômage ouvert observés dans plusieurs pays d'Amérique Latine et d'Asie, à évolutions économiques divergentes, confirme le fait que le chômage ouvert est davantage un phénomène sociologique à étudier en soi, et qu'il n'est qu'une des alternatives individuelles de réaction à une situation économique et sociale donnée.

Le manque de sensibilité du niveau du chômage à des améliorations ou à des détériorations de la situation économique a ainsi conduit à un intérêt de plus en plus marqué au secteur informel (2) de l'économie à cause de ses potentialités d'absorption des surplus de main d'oeuvre, en particulier de main d'oeuvre peu qualifiée dont les possibilités d'entrée dans le secteur formel, moderne, de l'économie sont très limitées.

L'abondance des qualificatifs utilisés pour caractériser ce secteur : informel, traditionnel, non structuré, de subsistance, précapitaliste, illustre en fait son hétérogénéité. Aussi ce secteur est maintenant assez couramment divisé en : (3)

- Secteur traditionnel rural : de subsistance, précapitaliste, souvent assimilé à l'agriculture d'autoconsommation.
- Secteur traditionnel urbain : de subsistance, qui englobe généralement les services domestiques et les petits métiers exercés avec un capital très faible.
- Secteur non structuré moderne, intermédiaire, où l'utilisation du capital est plus importante que précédemment mais plus faible que dans le secteur moderne.

Si les secteurs traditionnels rural et urbain qui offrent des emplois particulièrement mal rémunérés, auxquels s'attache une considération sociale faible, semblent condamnés à disparaître à terme, l'avenir du secteur non structuré moderne semble plus prometteur, son développement ayant été particulièrement rapide au cours des vingt, trente dernières années. Toutefois les diverses monographies menées à ce jour ne permettent pas de trancher la question fondamentale de savoir si ce secteur a une dynamique propre susceptible de le faire évoluer vers une forme intermédiaire de combinaison capital-travail, ou s'il n'est en fin de compte qu'un secteur transitoire d'absorption des surplus de main d'oeuvre urbain et rural.

(2) Fu-Chen-Lo. Rural-Urban relations and regional development planning. Meeting on population growth and economic development in subnational areas.

UN.ESCAP-Bangkok. Septembre 1977.

(3) Ph. Hugon. Secteur non structuré ou hétérogénéité des formes de production urbaines. Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

Du point de vue de l'emploi, l'hétérogénéité des secteurs décrits précédemment suggère une forte segmentation du marché de l'emploi. (4) Ainsi dans les secteurs modernes on observe des barrières à l'entrée des travailleurs relativement fortes : niveau d'instruction, formation professionnelle, relations, et une protection des emplois occupés obtenus grâce à des syndicats structurés et à l'application d'une législation sociale. (5) La situation est quasiment inversée dans les secteurs informels : barrières à l'entrée faibles et protection quasi inexistante, certaines variations d'un secteur à l'autre pouvant exister. Ainsi il n'y a pas de marché unique de l'emploi mais plusieurs marchés de l'emploi ayant chacun sa règle de fonctionnement propres. Le fonctionnement de ces marchés sera d'autant plus complexe, le rôle des migrations internes ou externes comme facteur de redistribution de la main d'oeuvre d'autant plus important, que l'économie du pays considéré sera à un niveau plus ou moins avancé de sa transition économique.

Par rapport aux phénomènes qui viennent d'être décrits :

— Multiplicité des formes de non-utilisation de la main d'oeuvre et variété des réponses individuelles selon les situations économiques.

— Segmentation du marché de l'emploi ou existence de marchés de l'emploi plus ou moins étanches. Les enquêtes sur l'emploi menées auprès des ménages apportent généralement peu d'éléments de compréhension.

D'une part elles se limitent généralement à la mesure plus ou moins raffinée (souvent illusoire) de l'emploi et du chômage, d'autre part elles ne permettent guère d'aller au-delà d'une analyse de stock de ces deux grandeurs.

Dans les enquêtes emploi, auprès des ménages, menées dans les DOM au cours des dix dernières années, on s'est efforcé d'appréhender à la fois

— les diverses formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre;

— les relations stocks-flux entre certaines de ces formes.

L'ensemble du travail réalisé reste encore imparfait à bien des égards. Les résultats actuellement disponibles et leur comparaison avec les résultats obtenus dans d'autres pays, îles de la Caraïbe, sont toutefois susceptibles d'aider à définir un système d'enquêtes emploi adaptées aux réalités économiques et sociales diverses des pays où de telles enquêtes doivent être menées.

Nous examinerons ainsi successivement :

— Les niveaux d'emploi et de chômage dans divers pays, îles de la Caraïbe;

— Les problèmes que pose la mesure du sous-emploi à la lumière des résultats obtenus aux Antilles-Guyane ;

— Les relations stocks-flux entre les principales formes d'utilisation et de non-utilisation de la main d'oeuvre au travers des résultats de l'enquête emploi Guyane.

(4) M. Loriaux. Population active et emploi : un rapprochement difficile, des rapprochements incertains. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.

(5) M. Ikonikoff et S. Sigal. Armée de réserve, marginalité et secteur informel. Revue Tiers-Monde. T. XXI n° 82. Avril-Juin 1980.

I - NIVEAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE

1 - Le contexte

Dans quel contexte historique, politique et économique s'inscrivent les niveaux actuels d'emploi et de chômage observés dans les DOM et les divers pays de la Caraïbe ?

11 - Un peu d'histoire

L'histoire économique de la région Caraïbe a été dominée jusqu'à une date récente par le système dit d'économie de plantation. Dans ce système, l'essentiel des forces productives locales organisées sur de grandes plantations est mobilisé pour la production de produits tropicaux bruts ou semi-élaborés (sucre non raffiné notamment) en vue de l'exportation vers la métropole colonisatrice.

La main d'oeuvre nombreuse nécessaire aux plantations a été fournie du XVIIème au début du XIXème siècle par la traite esclavagiste, puis du milieu du XIXème au début du XXème siècle par l'introduction de travailleurs libres sous contrat.

L'extermination des autochtones amérindiens dès le début de la colonisation explique l'absence aux Antilles de secteur traditionnel précolonial tel qu'il existe encore dans certains pays andins et en Afrique. Font exception à cette règle la Guyane française et le Surinam où subsistent des populations amérindiennes ainsi que des populations tribales d'origine africaine*, vivant toujours, plus ou moins selon les cas, en autosubsistance.

A côté du secteur de plantation se sont toutefois développées peu à peu des activités répondant à certains besoins propres des colonies. Mais la mobilisation de l'appareil de production au profit des activités exportatrices, le monopole de droit ou de fait des métropoles sur les échanges des colonies avec l'extérieur (régime dit de l'exclusif) ainsi que l'étroitesse des marchés locaux, ont limité le développement de secteurs traditionnels post-coloniaux. Aussi les activités dans ces secteurs sont-elles assez souvent restées, au niveau individuel, complémentaires de l'activité principale exercée dans le secteur de plantation, ceci pour les activités agricoles (cultures vivrières, élevage) mais aussi dans nombre de cas pour des activités non agricoles (artisanat, bâtiment, services).

La crise de l'économie de plantation (c'est-à-dire en fait la crise sucrière) concerne pratiquement tous les pays de la Caraïbe au début du XXème siècle. Aussi ces pays abordent-ils la seconde guerre mondiale dans des conditions économiques médiocres (6) aggravées par des croissances rapides de leur

* Descendants d'esclaves marrons ayant reconstitué des formes de vie tribales.

(6) Jean Cruzol. Economies insulaires de la Caraïbe.

Editions caribbéennes. Paris 1980.

population, résultant d'une baisse rapide de la mortalité (amorcée dans les années 1920) et du maintien d'une fécondité élevée, provoquant ce qu'on a appelé l'explosion démographique (7).

12 - La période contemporaine

A la fin de la seconde guerre mondiale, les relations des pays non indépendants de la Caraïbe (tous les pays sauf Haïti, la République Dominicaine et Cuba) avec leurs métropoles sont modifiées, généralement dans le sens d'une plus grande autonomie locale, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française et la Réunion étant en revanche davantage intégrées à la France en devenant départements français d'Outre-Mer.

Ces relations vont être maintenues pour les territoires américains, français et les Antilles Néerlandaises; les autres pays acquérant l'indépendance dans les années 1960 pour la Jamaïque, Trinidad, Barbade et Guyana, et dans les années 1970 pour les autres pays.

Au plan économique, la crise de l'économie sucrière conduira pratiquement tous les pays, notamment dans les années 1960, à la recherche de nouvelles productions d'exportation : banane et tourisme notamment.

Ces nouvelles productions qui perpétuent le système d'économie de plantation ne modifient guère les niveaux de vie qui restent médiocres dans la plupart des petites îles, les seuls pays de la région connaissant un certain développement et/ou une augmentation de leur niveau de vie étant :

- soit les pays possédant d'importantes ressources naturelles : bauxite à la Jamaïque, en Guyana et au Surinam, pétrole à Trinidad ;
- soit les pays non indépendants : DOM, Porto-Rico, U.S. Virgin Islands, Antilles néerlandaises (où des raffineries géantes ont été implantées au début du XXème siècle) ;
- ainsi que Barbade et les Bahamas où le développement réussi du tourisme entre autres, a permis une élévation des niveaux de vie.

Au niveau de l'emploi les similitudes culturelles (système d'éducation, langues parlées) entre pays de la Caraïbe et leur métropole respective va faciliter une relative intégration des marchés locaux de l'emploi à ceux des métropoles. Ainsi l'arrivée au début des années 1950 des premières générations issues de la phase d'explosion démographique va-t-elle pouvoir se traduire en mouvements importants d'émigration, permettant de limiter localement l'accroissement des surplus de main d'oeuvre.

Cette émigration va s'amplifier dans les années 1960-1970, et ce en dépit des restrictions imposées à l'immigration par certains pays d'accueil, la Grande Bretagne en particulier qui dès 1962 étend ses restrictions à l'immigration, y compris aux porteurs de passeports britanniques originaires des Antilles (8).

(7) J.P. Guengant. Cours de démographie. UER de Droit et de Sciences Economiques de la Guadeloupe. 1977-1978.

(8) J.P. Guengant. Migrations et Perspectives : le cas des Antilles-Guyane et de la Réunion. Département de démographie. Université de Louvain. Chaire Quetelet. Avril 1980.

Les conséquences de cette émigration sur la population active potentielle sont considérables pour la plupart des pays (Graphique 1.1. groupes 3 et 4) à l'exception soit de pays dont la population est importante, soit de pays d'immigration inter-caribbéenne (Antilles néerlandaises, Bahamas, U.S. Virgin Islands, Guyane française).

Pour la période contemporaine donc, l'émigration a constitué pour nombre de pays, îles de la Caraïbe, un moyen privilégié de réponse individuelle au non ou au sous-emploi.

2 - Occupation, chômage

21 - Les sources de données

Les niveaux d'emploi et de chômage peuvent être appréciés pour la plupart des pays de la Caraïbe à partir des résultats des recensements et dans quelques cas à partir des résultats des enquêtes emploi auprès des ménages. La comparabilité des données disponibles pour un même pays ou d'un pays à l'autre dépend :

- de la source retenue, les enquêtes donnant assez souvent, notamment pour les femmes, un nombre d'actifs et de chômeurs supérieurs à ceux qu'on trouve dans les recensements qui saisissent mal nombre d'actifs ou de chômeurs marginaux;
- des définitions retenues : période de référence choisie (semaine ou année), définition de l'activité et du chômage. A noter à ce sujet que la plupart des pays définissent un ensemble "chômage" (unemployer en Anglais) de manière assez large : ensemble de personnes se déclarant sans emploi à la recherche d'un emploi (DOM), auxquelles on ajoute dans les pays du Commonwealth Caribbean* les personnes désirant un emploi et immédiatement disponibles. En fait les différences théoriques imputables à l'origine des données et/ou aux définitions retenues, sont souvent peu importantes, l'épreuve du terrain gommant assez généralement les différences de concepts ou de définitions retenus en bureau.

22 - Occupation, chômage et niveau de vie

Le tableau 1 indique pour 17 pays de la région et la Réunion les taux d'occupation, d'activité et de chômage observés au cours des dix dernières années ainsi que le pourcentage de la population ayant un emploi (PAE) dans l'agriculture et le produit intérieur brut par tête, estimé l'année du recensement ou de l'enquête pris en considération.

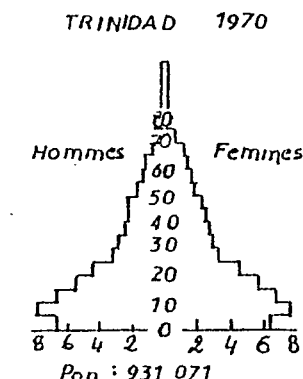
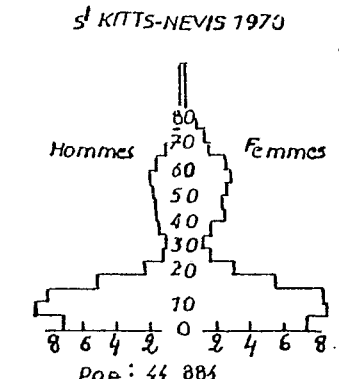
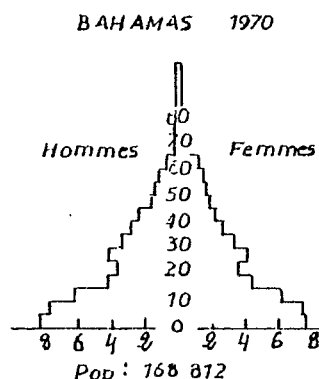
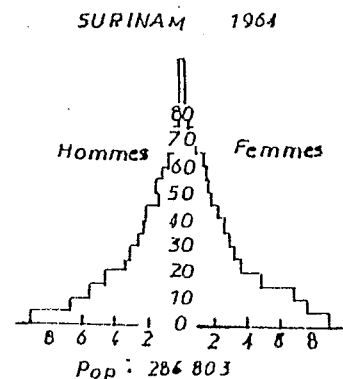
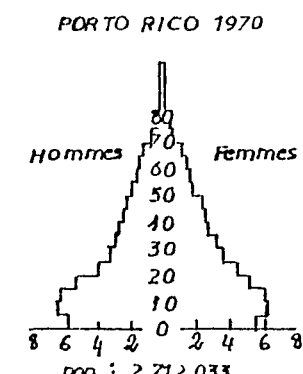
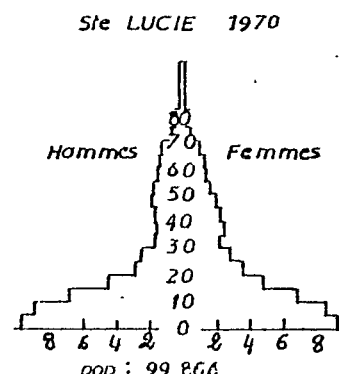
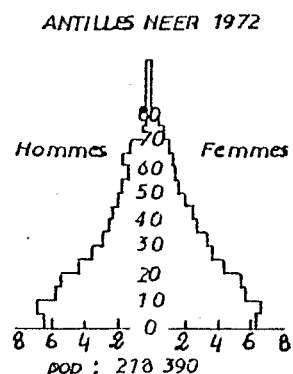
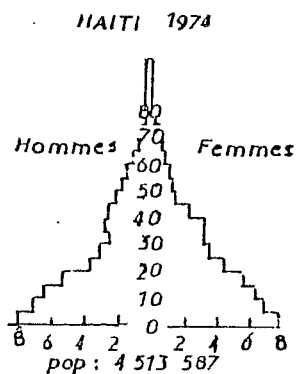
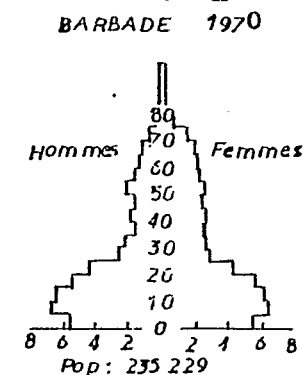
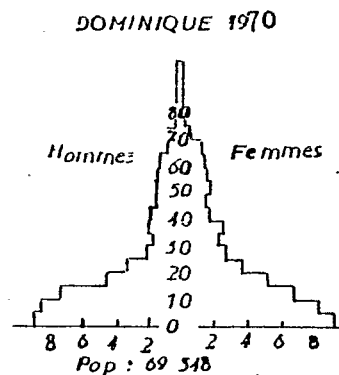
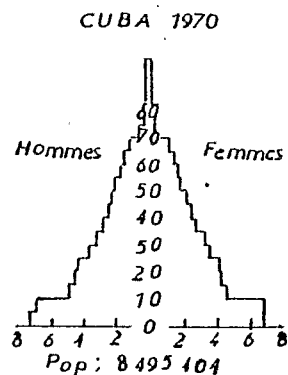
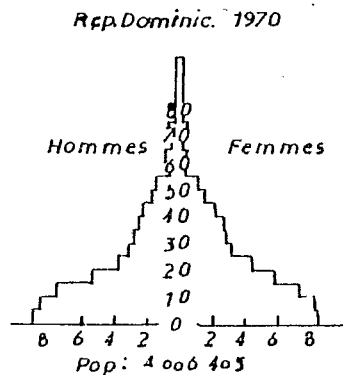
La mise en graphique de ces données suggère les relations suivantes :

- Graphique 1.2. : pour les hommes, corrélation négative entre le taux d'occupation et le PIB par tête (on notera la faiblesse des taux d'occupation pour les trois DOM insulaires), mais cette relation est moins nette pour les femmes ;

* Jamaïque, Trinidad et Tobago, Guyana, Barbados, Sainte Lucie, Grenade, Saint Vincent, Dominique, Saint Kitts-Nevis, ...

GRAPHIQUE I - I
CARAIBE :

Repartition de la Population Totale Par sexe et groupe d'age pour certains Pays de la Caraïbe



— Graphique 1.3. : pour les hommes, fort taux de chômage pour les pays ayant un fort PIB par tête, et faible taux pour les pays ayant un PIB par tête faible ; la même relation s'observe pour les femmes mais alors que chez les hommes le taux de chômage ne dépasse jamais 20 %, il est compris entre 20 et 30 % (34 % pour la Jamaïque) pour les femmes ;

— Graphique 1.4. : corrélation négative entre le taux de chômage et le pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture; cette corrélation est plus marquée pour les femmes que pour les hommes.

Le regroupement de ces données (tableau 2) suggère pour les hommes une partition assez nette des pays selon les associations suivantes :

— d'une part, faible PIB par tête, fort taux d'occupation, fort pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et faible taux de chômage;

— d'autre part, fort PIB par tête, faible taux d'occupation, faible pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture, et fort taux de chômage.

Pour les femmes, les différents pays se répartissent à peu près de la même manière sauf que le taux d'occupation, faible dans la plupart des cas, ne semble pas aussi discriminant que pour les hommes, ce qui pourrait s'expliquer par des différences culturelles et le caractère d'appoint que représente souvent l'emploi féminin.

Pour les pays qui n'appartiennent pas aux deux groupes définis précédemment trois types d'explications peuvent être avancées :

— données peu comparables ou suspectes : Trinidad;

— régimes politiques socialisants : Guyana, Jamaïque;

— structure ou situation économique particulière : importance du tourisme aux Bahamas et à Barbade, conséquences de la liquidation de l'industrie sucrière, quasi absence d'appareil productif en Guyane française.

23 - Stratégies individuelles selon le niveau de vie

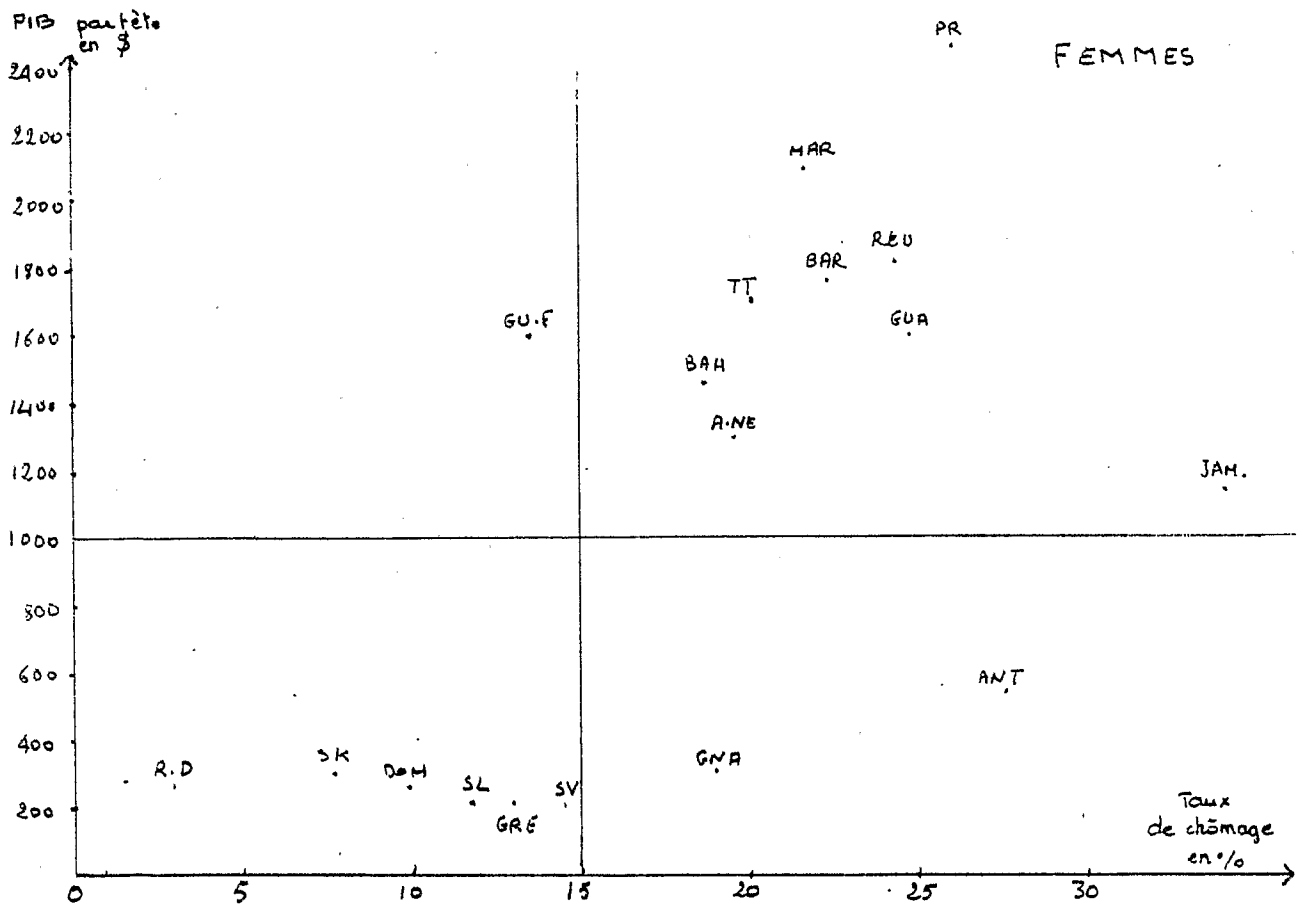
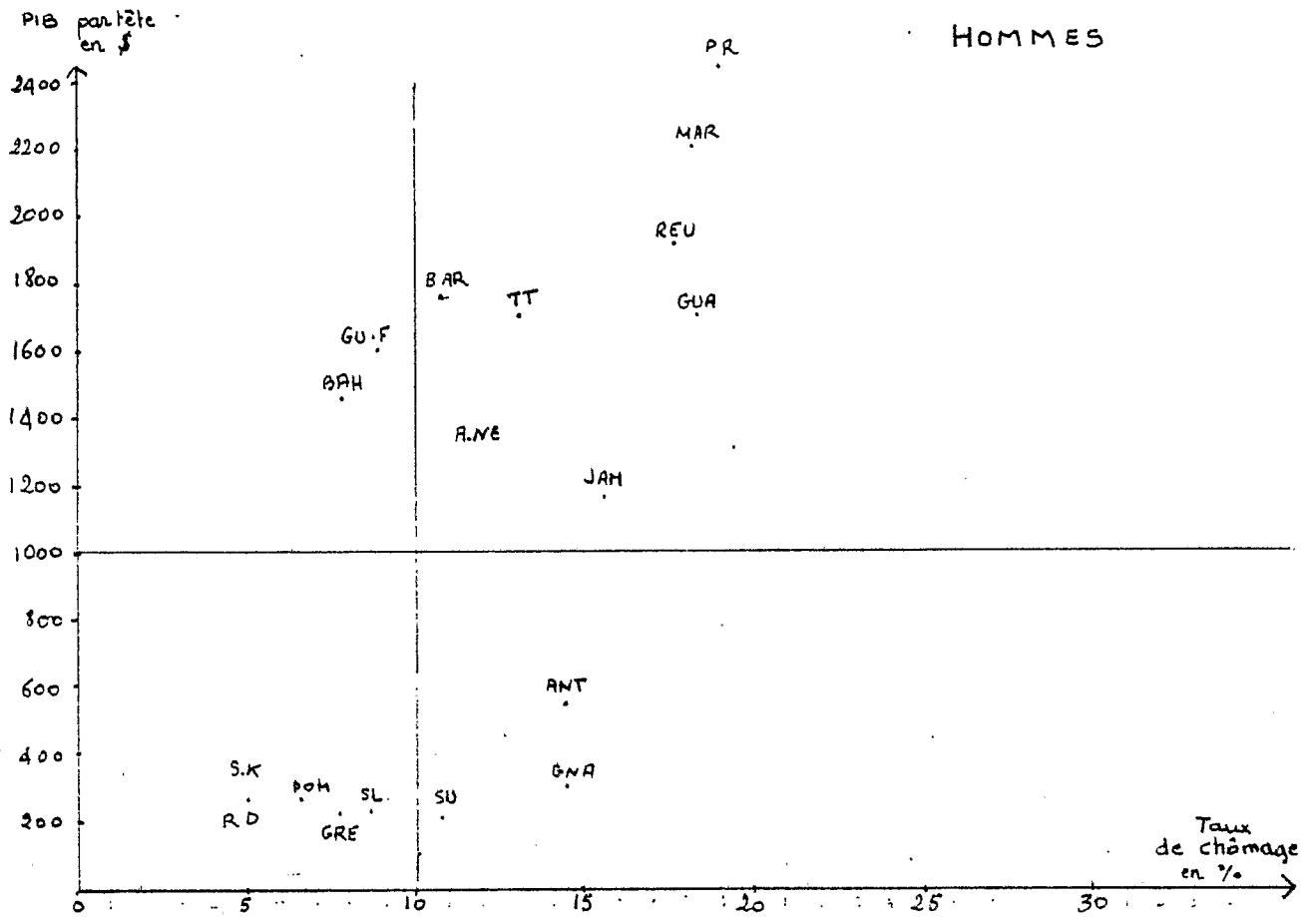
Du point de vue des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi, les données précédentes malgré leurs imperfections suggèrent les hypothèses suivantes :

— dans les pays les plus pauvres, la faiblesse des revenus disponibles ne permet guère une activité; les chômeurs potentiels n'ont alors guère le choix qu'entre l'émigration et le sous-emploi notamment dans le secteur agricole (formel ou informel)°.

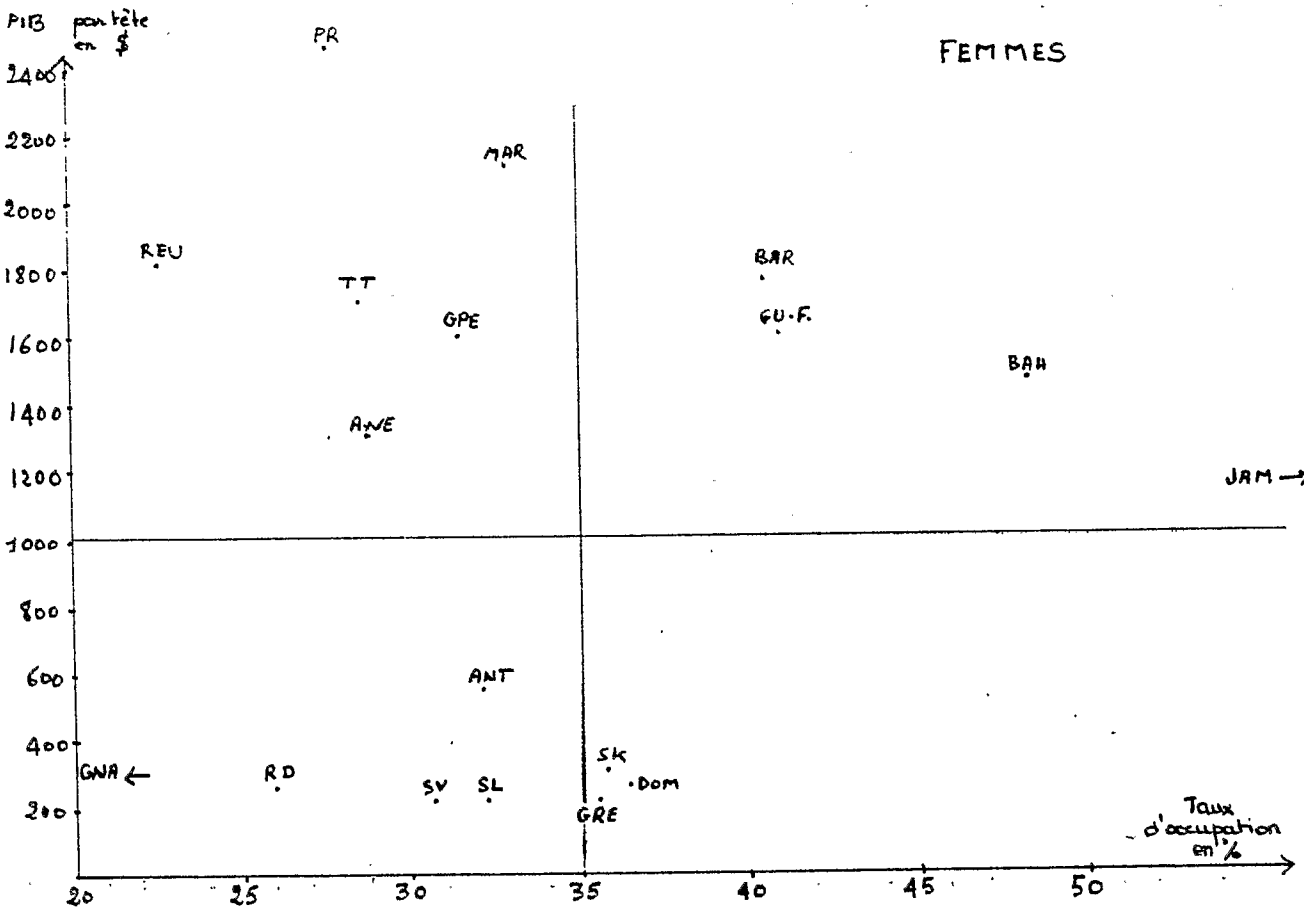
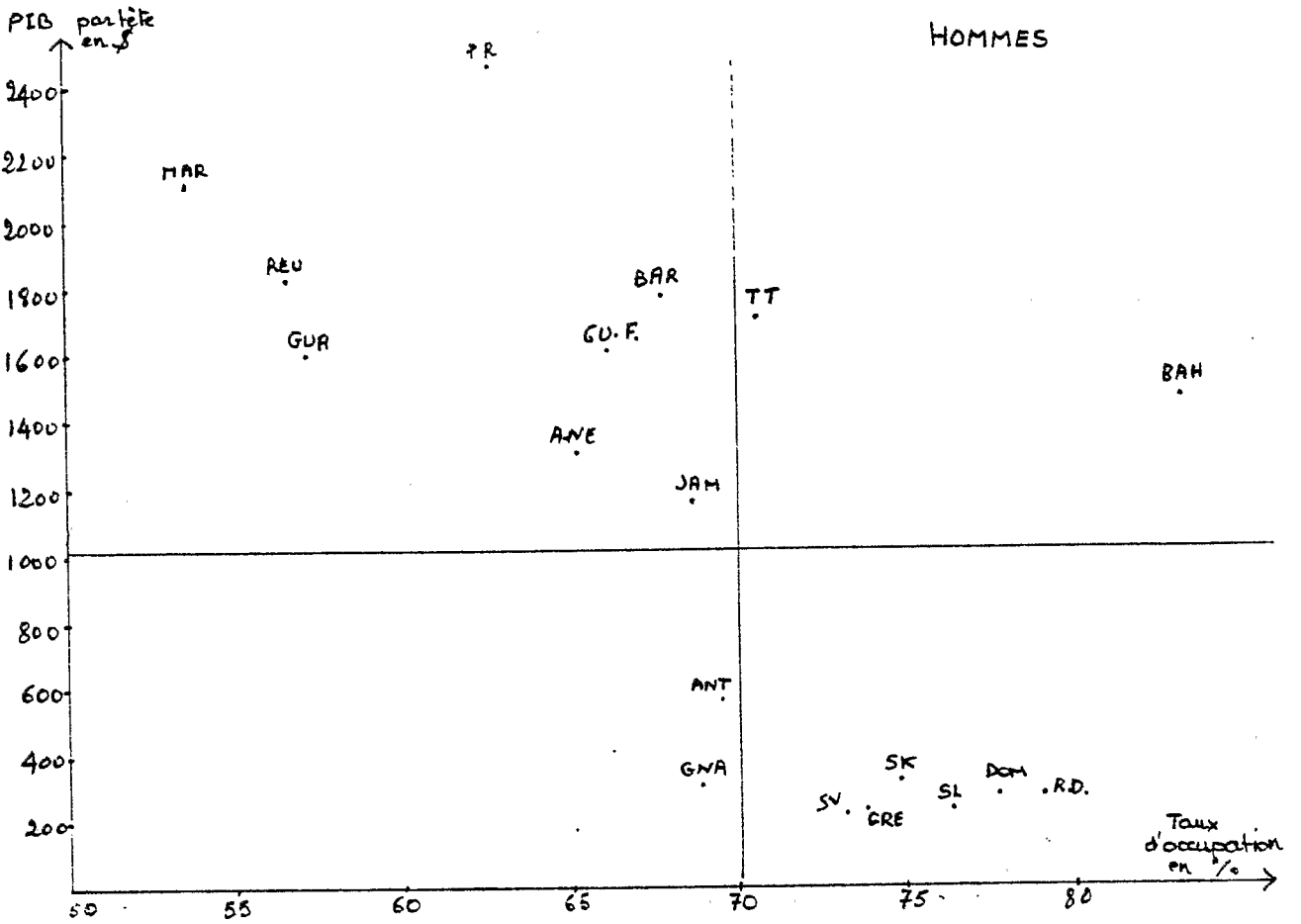
— dans les pays à niveau de vie plus substantiel, la masse des revenus disponibles permet une inactivité importante et un chômage élevé d'attente à l'entrée dans le secteur moderne. La solidarité familiale ou sociétale ayant ses limites et le nombre d'emplois offerts par le secteur moderne étant insuffisant, il ne reste aux chômeurs qui n'ont pu obtenir d'emploi dans le secteur moderne que le recours à l'émigration et accessoirement l'entrée dans le secteur non structuré moderne ou intermédiaire, ou encore, notamment pour les femmes, le retour à l'inactivité.

On pourrait conclure des observations précédentes, que dans des économies particulièrement dépendantes, l'élévation du niveau de vie crée le chômage et accélère les abandons d'emploi du secteur traditionnel (agricole notamment, mais à la fois formel et informel)°.

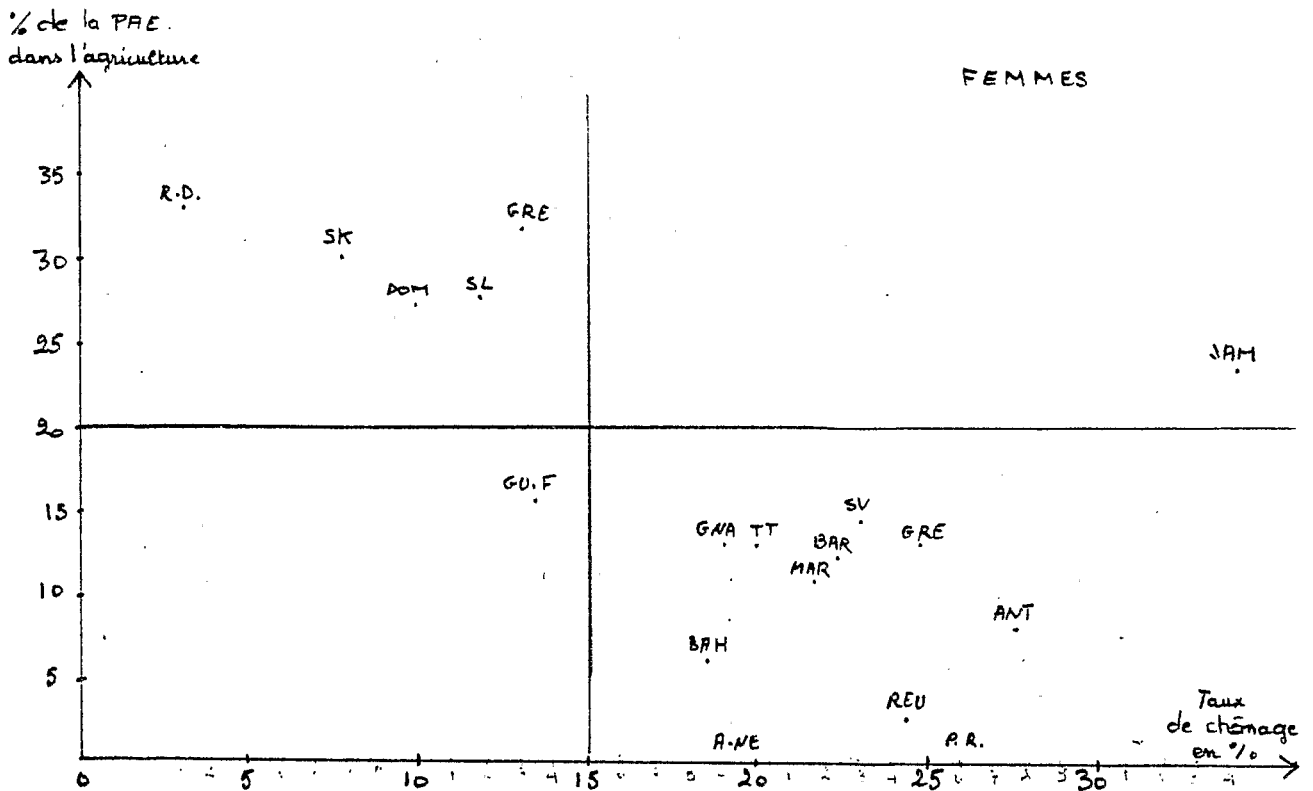
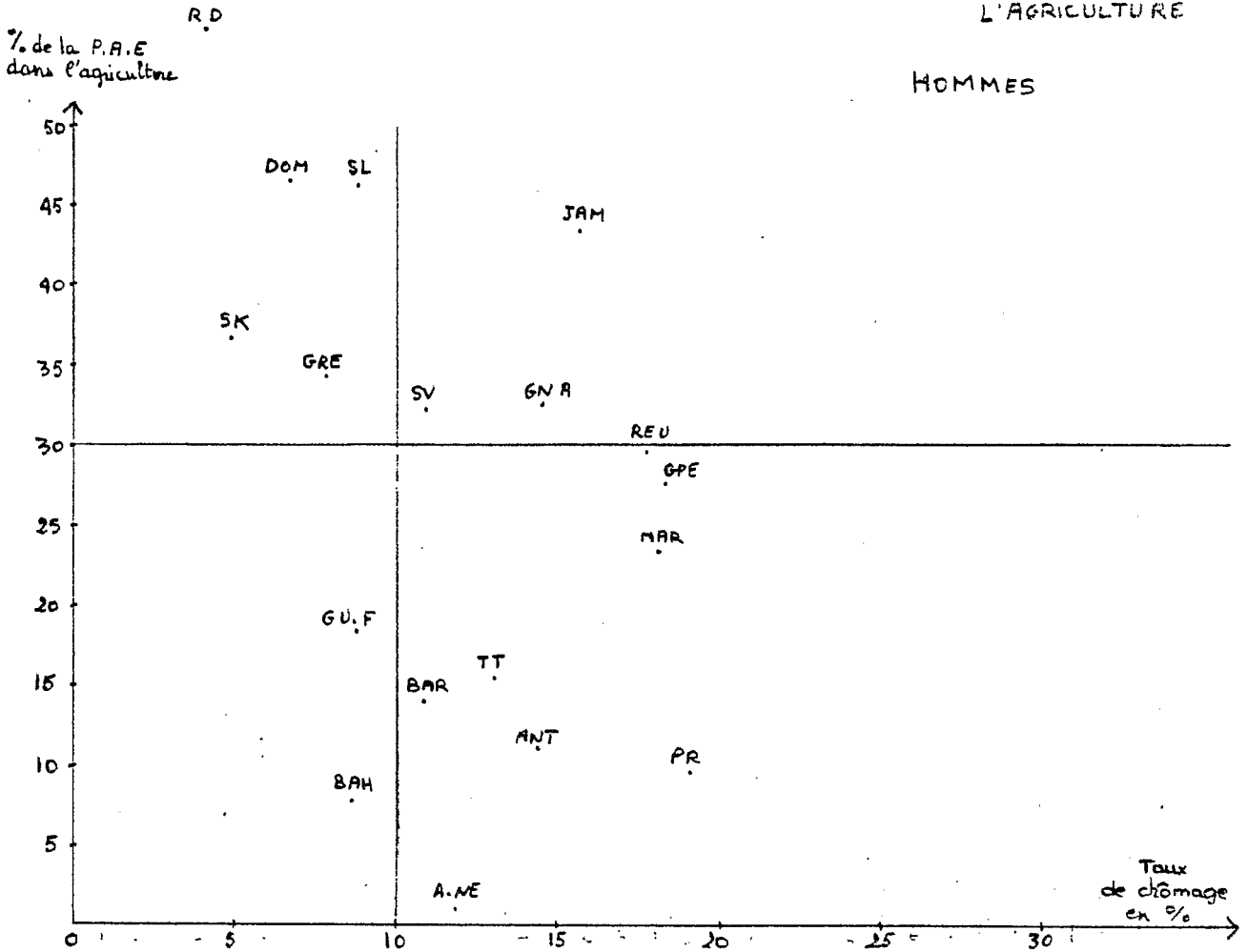
GRAPHIQUE 1.2 : TAUX D'OCCUPATION ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE



GRAPHIQUE 1.2 : TAUX DE CHANGEMENT ET PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR TETE



GRAPHIQUE 1.4 : TAUX DE CHOMAGE ET % DE LA POPULATION OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE



- TABLEAU I -

TAUX D'OCCUPATION, TAUX DE CHOMAGE, % DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI DANS
L'AGRICULTURE ET PIB PAR TÊTE POUR 17 PAYS DE LA CARAÏBE ET LA RÉUNION EN
1970—1977

Pays	Op.	Année	Hommes			Femmes			PIB/ tête US \$
			T Oc	T Ch	% Ag	T Oc	T Ch	% Ag	
Rep. Dominicaine	R	70	79,0	5,0	56,0	26,0	3,0	33,0	260
Porto-Rico	E	77	62,7	19,0	9,6	27,7	26,0	0,7	2460
Jamaïque	E	77	68,6	15,6	43,2	62,7	34,1	23,4	1150
Trinidad	E	75	70,5	13,1	15,5	28,6	20,1	13,0	1700
Martinique	R	74	53,6	18,1	23,3	32,9	21,6	10,8	2100
Guadeloupe	R	74	57,2	18,3	27,5	31,5	24,7	13,1	1600
Barbade	E	77	67,8	10,8	14,0	40,5	22,3	12,5	1760
Sainte Lucie	R	70	76,3	8,7	46,2	32,2	11,8	27,8	220
Grenade	R	70	73,8	7,8	34,2	35,5	13,0	31,9	220
Saint Vincent	R	70	73,2	10,9	32,2	30,6	14,5	23,1	210
Dominique	R	70	77,8	6,7	46,6	36,3	9,9	27,2	260
Antigua	E	75	69,4	14,4	11,0	32,1	27,6	8,0	550
Saint Kitts	R	70	74,8	4,9	36,7	35,7	7,7	30,1	300
Bahamas	R	70	83,1	7,8	8,6	48,2	18,6	6,2	1460
Antilles Néerl.	R	71	65,2	11,9	1,3	28,7	19,5	0,2	1300
Guyana	R	70	68,7	14,5	32,6	15,4	19,0	12,9	300
Guyane française	R	74	66,1	8,7	18,2	40,9	13,4	15,6	1600*
Réunion	R	74	56,6	17,7	29,5	22,6	24,3	2,6	1820

R : Recensement

E : Enquête

* : Estimé voisin de celui de la Guadeloupe

- TABLEAU 2 -

CLASSEMENT DE DIVERS PAYS, ILES DE LA CARAIBE, SELON LE PIB PAR TETE, LE TAUX D'OCCUPATION, LE TAUX DE CHOMAGE ET LE POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, OCCUPEE DANS L'AGRICULTURE.

S E X E	TAUX D'OCCUPATION ET DE CHOMAGE		P.I.B. PAR TETE				
			FAIBLE		FORT		
			% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE		% DE LA PAE DANS L'AGRICULTURE		
			FORT	FAIBLE	FORT	FAIBLE	
H O M M E S	TAUX D' OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie			Bahamas	
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Saint Vincent			Trinidad	
	TAUX D' OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE					Guyane française
		TAUX DE CHOMAGE FORT	Guyana	Antigue	Jamaïque		Ant.Néerl. Barbade Guadeloupe Martinique Porto-Rico Réunion
F E M M E S	TAUX D' OCCUPATION FORT	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE				Guyane française	
		TAUX DE CHOMAGE FORT			Jamaïque	Bahamas Barbade	
	TAUX D' OCCUPATION FAIBLE	TAUX DE CHOMAGE FAIBLE	Dominique Grenade R.Dominicaine Saint Kitts Sainte Lucie				
		TAUX DE CHOMAGE FORT		Antigue Guyana Saint Vincent			Ant.Néerl. Guadeloupe Martinique Porto-Rico Réunion Trinidad

Mais, d'une part, les données utilisées pour les pays les plus pauvres se réfèrent presque toutes à 1970, et on pense généralement que le chômage a sensiblement augmenté dans ces pays depuis. Les données disponibles pour Antigua qui datent de 1975 ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer la conclusion proposée plus haut, puisque le chômage, important, y est combiné avec un pourcentage de la PAE occupée dans l'agriculture faible.

On notera, d'autre part, que les pays à niveau de vie élevé qui se classent à la fois pour les hommes et pour les femmes, parmi ceux ayant les taux de chômage les plus importants, comprennent tous les pays non indépendants de la région à l'exception de la Guyane française. Dès lors on peut se demander si c'est plus cette situation, impliquant des transferts monétaires importants en provenance des métropoles, que la simple élévation du niveau de vie qui détermine des taux de chômage élevés et des taux d'occupation faibles.

3 - Evolution de l'occupation et du chômage dans les DOM

31 - Occupation

Les résultats des recensements de population menés dans les DOM en 1954, 1961, 1967 et 1974 permettent de mettre en évidence une diminution importante des taux d'occupation (9). Ainsi :

— pour les hommes : de plus de 80 % en 1954, ces taux se situent entre 55 et 60 % en 1974 pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, soit une diminution d'environ 30 %, mais restent compris entre 65 et 70 % pour la Guyane;

— pour les femmes : situés entre 40 et 50 % aux Antilles-Guyane en 1954, (32 % à la Réunion) ces taux sont en 1974 de l'ordre de 30 % en Guadeloupe et en Martinique, 40 % en Guyane et 30 % à la Réunion.

Ainsi les taux d'occupation observés en 1954 sont supérieurs pour les hommes comme pour les femmes aux taux d'occupation observés dans les pays les plus pauvres de la Caraïbe en 1970 (entre 70 et 80 % pour les hommes, et entre 30 et 40 % pour les femmes) à l'exception des taux féminins de la Réunion. A noter que cette diminution des taux d'occupation s'accompagne en Guadeloupe et en Martinique d'une quasi stagnation du volume total de la population ayant un emploi. Mais du point de vue de l'évolution des effectifs employés par grands secteurs classiques d'activité économique, on observe toujours en Guadeloupe et en Martinique entre 1954 et 1974 :

- une chute considérable des effectifs occupés dans l'agriculture, pratiquement divisés par trois en vingt ans;
- une diminution importante des effectifs occupés classés sous la rubrique autres industries : divisés par deux;
- une augmentation puis une diminution des effectifs occupés dans le bâtiment et les travaux publics;
- une augmentation de 50 % des effectifs occupés dans le secteur commerce;
- une multiplication par trois des effectifs occupés dans les services publics et l'administration;

(9) M^{le} Roche. Synthèse des données disponibles sur l'emploi aux Antilles-Guyane. Rapport de stage ENSAE sous la direction de M. J.P. Guengant. ENSAE . SIRAG. Janvier 1979.

- une multiplication par deux des effectifs occupés classés dans la rubrique autres services ;
- une quasi stagnation du personnel domestique.

Une évolution à peu près comparable devrait pouvoir être observée à la Réunion.

Mais en Guyane, si l'évolution est à peu près identique à celle observée aux Antilles pour le tertiaire, par contre les effectifs occupés dans l'agriculture restent stationnaires, ceux classés sous la rubrique autres industries augmentent sensiblement, et les emplois occupés dans le bâtiment et les travaux publics doublent.

Certes l'ensemble des constatations qui précèdent sont intéressantes, mais elles ne renseignent guère sur les mécanismes qui ont sous-tendu cette évolution.

Si on se réfère à nouveau à la distinction entre secteurs formel et informel, on peut avancer les hypothèses suivantes :

- la diminution des effectifs dans l'agriculture constatée à la Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion est en grande partie imputable à la crise du secteur formel rural, de plantation, et inversement le maintien de ces effectifs en Guyane est explicable par le caractère informel pré et post-colonial de l'agriculture guyanaise, la Guyane n'ayant pas véritablement connu à la différence des Antilles le système des grandes plantations ;
- la diminution des effectifs classés sous la rubrique autres industries peut s'expliquer par le fait que nombre de personnes occupées dans ce secteur appartiennent au secteur informel urbain traditionnel ;
- les évolutions constatées dans le BTP sont liées aux grands projets d'habitation et d'infrastructure qui ont fléchi depuis une dizaine d'années aux Antilles mais qui se poursuivent en Guyane ;
- en ce qui concerne les évolutions constatées dans le tertiaire : l'augmentation considérable des effectifs dans le secteur services publics et administrations est liée à l'implantation rapide de structures administratives calquées sur la France métropolitaine. L'importance des salaires distribués par ce secteur (près de 50 % de la masse salariale*) (10) explique largement l'évolution des autres secteurs. En effet la forte demande émanant de ses agents :
 - stimule la création d'activités classées dans la rubrique autres services et la modernisation de certains commerces mais aussi de certaines entreprises artisanales. C'est probablement dans ces secteurs où certaines formes de production que l'on pourrait classer dans le secteur intermédiaire se développent
 - favorise le maintien des emplois de personnel domestique (qui continuent d'occuper 10 à 20 % des femmes ayant un emploi) malgré la faible considération sociale attachée à ces emplois.

* Les agents de l'Etat touchant un supplément dit de vie chère égal à 40 % du salaire de base correspondant versé en France métropolitaine.

(10) INSEE : recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales en 1975 - Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion.

32 - Le chômage

Plusieurs enquêtes emploi ont été menées dans les DOM mais sans périodicité fixe :

- Guadeloupe : 1967, 1969-1970, 1980
- Martinique : 1967, 1971-1972, 1979
- Guyane : 1976
- Réunion : 1967, 1969, 1971, 1978-1980.

La qualité diverse du travail sur le terrain, ainsi que les définitions particulières adoptées pour les enquêtes 1967, et pour les enquêtes Réunion 1969 et 1971 limitent la comparabilité des résultats de l'ensemble de ces enquêtes, aussi nous limiterons-nous à certaines enquêtes.

- TABLEAU 3 - TAUX DE CHOMAGE OBSERVES DANS LES DOM

	1969			1980*		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<u>GUADELOUPE</u>	16,9	36,6	25,4	16,6	29,9	22,5
<u>MARTINIQUE</u>	1971			1979*		
	18,6	31,2	24,2	24,0	32,7	28,2
<u>GUYANE</u>	1976					
	7,8	23,3	14,5			
<u>REUNION</u>	1978*					
	21,5	41,8	29,8			

Malgré le caractère provisoire des résultats des enquêtes récentes, (ainsi que l'incidence des conséquences du cyclone David sur les résultats de l'enquête Martinique 1979) les commentaires suivants peuvent être faits :

- les taux de chômage en Guadeloupe et en Martinique varient relativement peu, ou plus exactement les niveaux de chômage sont tellement élevés qu'on peut se demander quelle est la signification ou l'intérêt des variations constatées;
- la Guyane se singularise par des taux de chômage moins élevés que dans les autres DOM;
- le taux de chômage féminin à la Réunion est particulièrement élevé, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les taux d'occupation féminins y sont plus bas que partout ailleurs.

* Résultats bruts avant redressement de l'échantillon.

On retrouve d'ailleurs année par année dans les enquêtes permanentes de la Jamaïque et de Trinidad, la constance des taux de chômage, observée à presque dix ans d'intervalle pour la Guadeloupe et la Martinique, constance quelque peu affligeante pour les statisticiens et les planificateurs.

L'intérêt porté au chômage par le public, les journalistes et les politiciens, conduit souvent à des contestations vigoureuses des résultats fournis par les enquêtes notamment lorsque les taux révélés sont importants. D'où diverses tentatives pour mieux saisir le chômage en appliquant des définitions plus strictes : recherche d'un emploi salarié, recherche effectivement commencée, dernière démarche faite la semaine ou le mois précédant l'enquête. Ces critères appliqués aux résultats de l'enquête Guyane 1976 reviendraient en fait à éliminer près de 80 % des chômeurs définis comme "se déclarant sans travail à la recherche d'un emploi", ce qui conduirait à un taux de chômage effectif de 3,6 % (contre 14,5 %).

Contradictoirement à ces tentatives de définition plus sélective, on a fait remarquer (11) que dans des pays où l'offre de travail est limitée, les agences officielles de placement et l'indemnisation du chômage inexistantes ou peu développées, il conviendrait d'ajouter aux personnes sans emploi à la recherche d'un emploi celles qui sont découragées et qui accepteraient un emploi si des possibilités leur étaient offertes.

L'application de ce critère en Guyane, reviendrait à augmenter le nombre de chômeurs de 50 % et conduirait à un taux de chômage de 20 % (contre 14,5 % retenu, et 3,6 % en appliquant des critères sélectifs).

Le chômage n'étant à nouveau qu'une des réponses individuelles possibles au non emploi, déterminé probablement autant sinon plus par des facteurs sociologiques qu'économiques, sa mesure continue, à l'aide d'enquêtes permanentes, ne nous semble guère présenter d'intérêt.

Ainsi des enquêtes périodiques à cinq ans d'intervalle par exemple seraient suffisantes. Celles-ci devraient à notre avis s'efforcer de dénombrer d'abord l'ensemble des surplus de main d'oeuvre non employés et disponibles, et définir, à l'intérieur de cet ensemble, diverses sous-catégories permettant entre autres d'apprécier l'importance du marché de l'emploi officiel ou formel par rapport au(x) marché(s) non officiel(s) ou informel(s).

Mais si on veut que ces enquêtes rendent également compte de la diversité des formes d'utilisation de la population occupée et du fonctionnement des divers segments du marché du travail, il importe qu'elles essaient aussi de mesurer le sous-emploi.

(11) OCDE : emploi et chômage - critères de mesure. Paris 1979.

II - LA MESURE DU SOUS-EMPLOI

1 - Problèmes méthodologiques

11 - Sous-emploi et secteur informel

Le sous-emploi comme le secteur informel sont particulièrement difficiles à définir et on pourrait craindre qu'ils ne représentent finalement que des concepts de référence, pratiquement impossibles à traduire précisément en données chiffrées. Aussi toutes les études réalisées à ce jour sur le sous-emploi et le secteur informel proviennent de résultats soit d'enquêtes expérimentales, soit de monographies.

Quoiqu'il y ait une relation certaine entre sous-emploi et secteur informel, il est clair au travers de ces travaux qu'il ne faut pas chercher de correspondance absolue entre les deux concepts :

- d'une part l'étude du secteur informel est menée dans une optique entreprise; les critères utilisés pour le définir étant entre autres : l'intensité capitalistique, le nombre de personnes employées, la productivité de l'entreprise, les relations en amont et en aval avec le secteur formel...
- d'autre part l'étude du sous-emploi a pour objet principal de savoir si la capacité de travail de chaque individu est effectivement pleinement utilisée.

12 - Comment définir le sous-emploi

Il a été indiqué (12) que : "le sous-emploi existe avant tout quand l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou à des alternatives déterminées. On distingue deux formes principales de sous-emploi : le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible".

— Le sous-emploi visible est avant tout un concept statistique pouvant être directement mesuré par des enquêtes sur la main d'oeuvre; il se produit quand une personne occupe un emploi où la durée du travail est inférieure à la normale, et qu'elle cherche ou accepterait un emploi supplémentaire ;

— Le sous-emploi invisible est lui un concept analytique, reflétant une mauvaise allocation des ressources de main d'oeuvre...

Les symptômes caractéristiques pourraient en être le faible revenu, la sous-utilisation des compétences, ou la faible productivité. "Les études analytiques du sous-emploi invisible devraient ainsi avoir pour but d'examiner et d'analyser de nombreuses données, notamment les niveaux de revenus et de qualifications (sous-emploi déguisé), et les mesures de la productivité (sous-emploi potentiel)".

13 - Comment mesurer le sous-emploi

La mesure du sous-emploi visible pose quelques problèmes : choix de la période de réalisation de l'enquête, choix de la période de référence (semaine ou année : en particulier dans les pays où l'activité saisonnière est marquée), ainsi que la pertinence du critère "cherche ou accepterait un emploi supplémentaire" dans des pays où l'emploi est rare et l'effet découragement important.

(12) Recommandations de diverses conférences des statisticiens du travail, in J.P. Guengant. Rapport méthodologique de l'enquête emploi Guadeloupe 1969-1970. INSEE - SD Guadeloupe 1972.

La mesure du sous-emploi invisible en fonction du revenu, et/ou de la productivité, pose elle, plusieurs problèmes beaucoup plus difficiles à résoudre qui sont liés :

- à l'importance de la monétarisation de l'économie et des revenus dans le pays considéré;
- aux diverses méthodes possibles d'évaluation de la productivité individuelle, en tenant compte évidemment de la technologie utilisée;
- aux normes, limites qu'il convient de retenir.

Parmi les solutions proposées citons :

- la valorisation de la production individuelle en unités-temps de travail;
- la fixation par catégories de travailleurs d'un niveau de plein emploi défini comme au moins égal à la production maximum (mesurée aux gains obtenus) que les travailleurs concernés ont pu atteindre en une semaine.

Outre que ces solutions sont lourdes à mettre en oeuvre, elles négligent les interactions inévitables entre les parties monétarisée et non monétarisée de l'économie dans le premier cas, et elles risquent de refléter des situations trop particulières (maxima non significatifs, professions protégées) dans le second cas.

14 - La solution retenue dans les DOM

La solution retenue dans les DOM peut être qualifiée de triviale puisqu'on définit les personnes en sous-emploi comme étant celles dont le revenu monétaire de l'activité principale exercée la semaine de référence, est inférieur au SMIC perçu pour une semaine de quarante heures. Les personnes dont le revenu est supérieur au SMIC étant considérées comme en activité normale (tableau 4).

En fait cette définition n'est pas originale, puisqu'elle a déjà été proposée il y a une dizaine d'années (13) avec illustration sur les résultats de l'enquête Pérou 1967. Les enquêtes Jamaïque définissent par ailleurs quatre tranches de revenus, la première tranche correspondant à une rémunération inférieure au salaire minimum.

L'utilisation de ce type de définition pose évidemment le problème de savoir si le SMIC joue un rôle significatif dans la fixation des rémunérations, et si dans les conditions d'un pays donné, il est effectivement révélateur du sous-emploi, ou du moins de certaines de ses formes.

Dans le cas des DOM on a considéré que :

- la large monétarisation des économies justifiait de ne retenir que le revenu monétaire, y compris pour des régions où la monétarisation n'est pas complète, la monnaie y exerçant une attraction telle qu'elle conditionne les comportements (ce qui est le cas à notre avis de l'intérieur de la Guyane);
- le revenu de l'activité principale était préférable aux revenus de l'ensemble des activités exercées, l'exercice de plusieurs activités étant très souvent une réaction à un emploi principal peu satisfaisant;
- le SMIC pouvait être retenu parce qu'il constitue effectivement une barrière : les employeurs du secteur moderne sont plus ou moins contraints de l'appliquer, et en outre, compte tenu de l'importance du secteur moderne le SMIC est en quelque sorte un niveau minimum, psychologique, de rémunération auquel se réfèrent largement les travailleurs occasionnels, les indépendants et les patrons dans la fixation de leurs demandes ou de leurs offres.

(13) D. Turnham. Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement. OCDE. Paris 1971.

Ce consensus social supposé autour du SMIC ne signifie évidemment pas que tous les travailleurs payés au-dessous du SMIC aient une faible productivité. Mais une rémunération inférieure à la norme admise reste quand même un indice sérieux de faible productivité, préférable à l'absence totale d'indice.

L'application pratique de cette définition apparemment simple se pose cependant un certain nombre de problèmes :

- comme il est difficile de demander à tous, notamment aux salariés à salaire variable, les revenus qu'ils ont touchés au cours des douze derniers mois, on a été contraint d'adopter la semaine comme période de référence;
- nombre de salaires ou de revenus étant payés par mois ou par année, le salaire de la semaine de référence n'est pratiquement jamais touché au moment du passage de l'enquêteur. Aussi, il n'est pas toujours facile d'attribuer, notamment pour les travailleurs occasionnels, un revenu d'activité qui corresponde effectivement à la durée travaillée relevée à l'enquête;
- les revenus ne sont pas toujours faciles à connaître (indépendants, refus). Le pourcentage de revenus inconnus varie ainsi de 15 à 30 %. Mais ceci est rarement gênant puisque les revenus ne sont classés qu'en deux catégories (les revenus inconnus concernant plus fréquemment les personnes à haut revenu);
- lorsque le niveau du SMIC varie au cours de la période de l'enquête (cas des enquêtes Martinique et Guadeloupe 1980) un certain nombre de salariés payés au SMIC ne se voient appliquer les nouveaux taux que plusieurs mois après la date normale. Ils risquent donc d'être classés à tort en sous-emploi si leur situation doit être effectivement régularisée rapidement.

L'optique retenue est donc celle d'une photographie (en noir et blanc) portant sur la semaine de référence.

Ceci implique qu'en fonction de la période de l'année, du niveau d'activité dans un secteur donné ou pour toute autre raison les travailleurs occasionnels vont se trouver répartis dans des proportions variables en chômage, sous-emploi ou même activité normale. D'où l'utilité de prévoir au moins deux enquêtes sur une période de douze mois : l'une pendant une période réputée de haute activité, l'autre pendant une période réputée de basse activité.

En ce qui concerne la relation entre sous-emploi et secteur informel, le choix du SMIC versé pour une semaine normale de travail entraîne :

- que sont classées en sous-emploi les personnes travaillant dans le secteur formel payées au salaire minimum ou à un salaire voisin mais ayant travaillé moins de quarante heures (sous-emploi visible);
- que les personnes travaillant dans le secteur informel et touchant plus que le SMIC sont classées en activité normale : c'est probablement le cas de nombre de petits patrons employant des travailleurs non déclarés, et d'une fraction importante des travailleurs du secteur intermédiaire;
- que la quasi-totalité des apprentis et du personnel de service (à qui le SMIC n'est pas applicable) sont classés en sous-emploi.

Ainsi le critère retenu dans les DOM entraîne que la majorité des travailleurs classés en sous-emploi appartiennent probablement au secteur informel traditionnel.

2 - Les résultats des enquêtes DOM

21 - Zones et sexe

La répartition de la population ayant un emploi entre activité normale et sous-emploi (tableau 5) obtenue dans les enquêtes récentes fait apparaître :

— par DOM des pourcentages de sous-emploi variant d'environ 30 % (Martinique, Guyane) à près de 40 % (Réunion, Guadeloupe). Mais alors que ce pourcentage est d'environ 20 % pour les hommes en Martinique et en Guyane et de 30 % à la Réunion et en Guadeloupe, il est, pour les femmes, d'environ 40 % en Martinique et en Guyane et de 50 % à la Réunion, 45 % en Guadeloupe ;

— dans les zones urbanisées, le pourcentage des personnes en sous-emploi varie de 17 à 27 % dans l'ordre, en Guyane, Martinique, Réunion et Guadeloupe.

Ce pourcentage n'est que d'environ 10 % pour les hommes en Guyane, Martinique et Réunion, mais de 20 % en Guadeloupe et il varie de 26 à 41 % pour les femmes, dans l'ordre en Guyane, Martinique, Guadeloupe et Réunion ;

— dans les zones rurales, (Guyane excepté) le pourcentage de personnes en sous-emploi varie de 37 à 45 %, dans l'ordre en Martinique, Réunion et Guadeloupe. Mais il varie, toujours dans le même ordre, de 30 à 38 % pour les hommes et de 47 à 56 % pour les femmes.

Malgré le caractère provisoire de ces données et l'incidence de l'hétérogénéité des zones urbanisées d'un DOM à l'autre, ces données situent bien chaque DOM : le pourcentage de sous-emploi le plus faible étant observé à la Martinique dont le PIB par tête est le plus élevé et les pourcentages de sous-emploi les plus forts concernent la Réunion et la Guadeloupe où les PIB par tête sont plus faibles ; elles mettent également bien en évidence un sous-emploi féminin important, notamment en zone rurale.

Par ailleurs, l'étude de l'importance relative du chômage et du sous-emploi à l'intérieur de la population active totale permet de mettre en évidence d'autres faits intéressants :

— dans les zones urbaines le chômage apparaît assez nettement comme la forme principale de sous-utilisation de la main d'oeuvre, puisqu'il représente dans certains cas jusqu'aux deux tiers environ du total chômage-sous-emploi ;

— la situation est inversée dans les zones rurales (sauf en Martinique), où le sous-emploi est plus important que le chômage.

Ainsi le fonctionnement du marché du travail et les stratégies individuelles vis à vis de l'emploi apparaissent différents selon les zones. Ceci est illustré de manière caricaturale dans le cas de la Guyane (tableau 5) qui a été divisée en quatre zones :

— la région de Cayenne, relativement urbanisée ;

— la région de Kourou, peu éloignée de Cayenne, dominée par l'implantation du Centre d'Etudes Spatiales ;

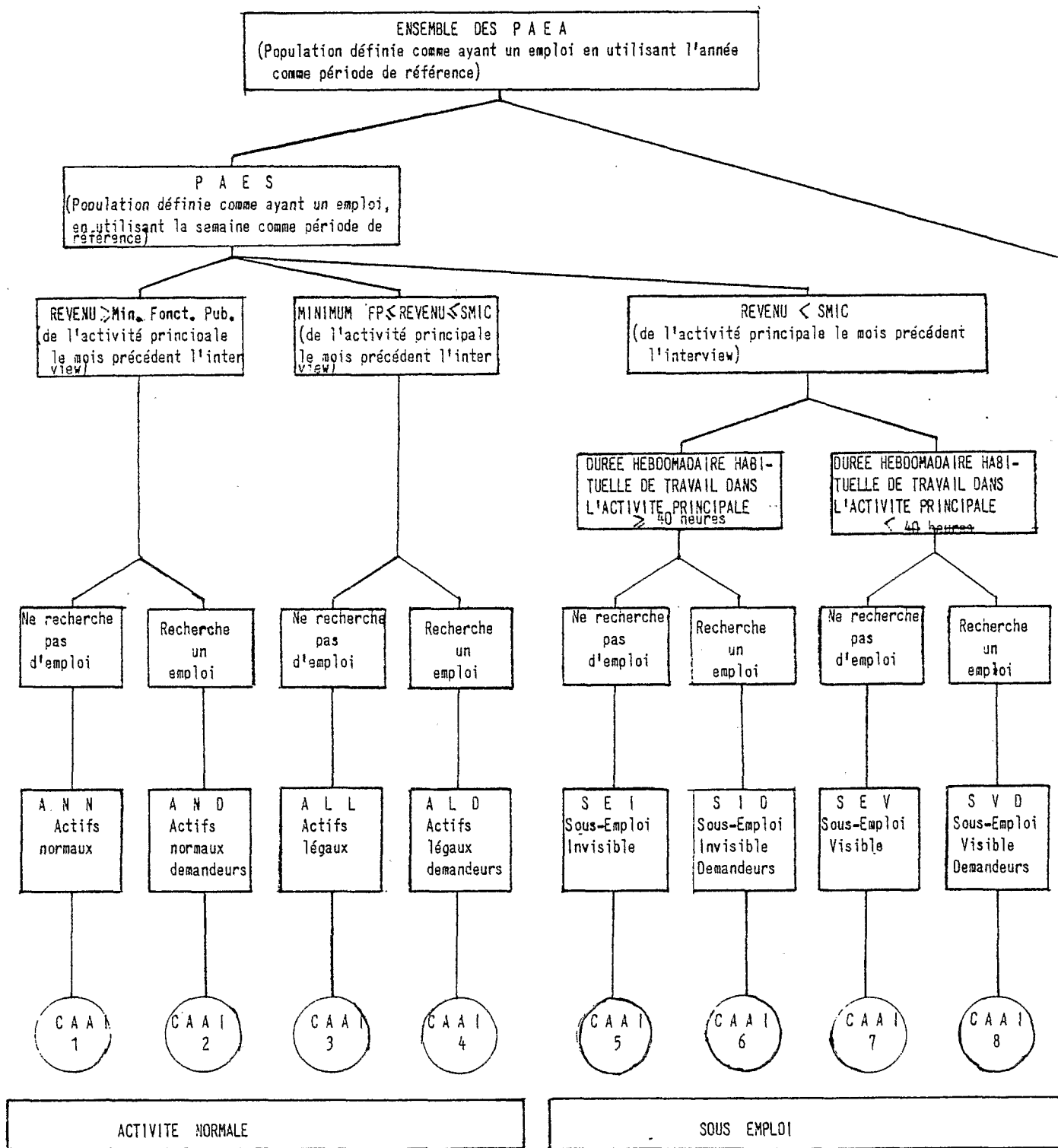
— la région de Saint-Laurent sur la bande côtière, assez caractéristique de ce qu'on a appelé le traditionnel post-colonial ;

— l'intérieur de la Guyane, où le poids des populations tribales est important et qu'on pourrait qualifier de traditionnel pré-colonial.

Les données concernant ces zones font apparaître clairement (graphique 2.1.) que plus on s'éloigne de Cayenne, plus le sous-emploi augmente (10 % de la population active à Cayenne, 80 % dans l'intérieur) et plus le chômage diminue (17 % à Cayenne, 2 % à l'intérieur).

TABLEAU 4

CATEGORIE D'ACTIFS ET D'INACTIFS (PO



Source : DOMENACH - GUENGUANT (INSEE - ANTILLES - GUYANE - 1977)

PULATION DE 15 ANS ET PLUS)

ENSEMBLE DES P N E A
(Population définie comme n'ayant pas d'emploi en utilisant l'année comme période de référence)

PERSONNES SE DEFINISSANT D'ABORD COMME ETANT A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

PERSONNES SE DEFINISSANT D'ABORD COMME SOIT : Ménagère, étudiant, militaire, invalide, inapte, retraité, retiré des affaires

PERSONNES SANS EMPLOI LA SEMAINE DE REFERENCE ET A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI MAIS AYANT TRAVAILLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI DEPUIS PLUS D'UN AN N'AYANT PAS TRAVAILLE AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS MAIS AYANT DEJA TRAVAILLE ANTERIEUREMENT

A LA RECHERCHE D'UN PREMIER EMPLOI

DECLARENT RECHERCHER UN EMPLOI A UN STADE AVANCE DE L'INTERVIEW

DECLARE NE PAS RECHERCHER D'EMPLOI MAIS QUI :

Accepteraient un emploi si une possibilité leur était offerte

Accepteraient éventuellement un emploi (selon conditions offertes)

N'accepteraient pas d'emploi même si une possibilité leur était offerte

C H E
Chômeurs au moment de l'enquête

C H A
Chômeurs depuis plus d'un an

C H P
Chômeurs à la recherche d'un premier emploi

C H X
Chômeurs marginaux

I N D
Inactifs disponibles

I N C
Inactifs éventuellement disponibles

I N T
Inactifs non disponibles

CAAI 9

CAAI 10

CAAI 11

CAAI 12

CAAI 13

CAAI 14

CAAI 15

CHOMEURS

INACTIFS

- TABLEAU 5 -

REPARTITIONS DE L'ACTIVITE NORMALE ET DU SOUS EMPLOI DANS LA POPULATION AYANT UN EMPLOI, DU SOUS EMPLOI ET DU CHOMAGE DANS LA POPULATION ACTIVE TOTALE PAR DOM ET ZONES

		GUADELOUPE 1980			MARTINIQUE 1979			GUYANE 1976			REUNION 1978		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
TOTAL													
% PAE	Act. Nor.	70,1	54,4	63,6	78,9	62,3	71,4	78,2	59,9	71,2	68,9	51,0	62,8
	Sous Em.	29,9	45,6	36,4	21,1	37,7	28,6	21,8	40,1	28,8	31,1	49,0	37,2
% PAT	Chômage	19,2	30,9	24,5	24,0	32,7	28,2	7,8	23,3	14,5	21,5	41,8	29,8
	Sous Em.	24,2	31,5	27,5	16,0	25,3	20,6	19,5	26,3	24,6	24,4	28,5	26,1
	Ch.+S.E.	43,4	62,4	52,0	40,0	58,0	48,8	27,3	49,6	39,1	45,9	70,3	55,9
URBAIN													
% PAE	Act. Nor.	79,5	64,0	72,6	88,8	68,8	78,6	88,6	74,3	83,0	87,1	58,7	74,0
	Sous Em.	20,5	36,0	27,4	11,2	31,2	21,4	11,4	25,7	17,0	12,9	41,3	26,0
% PAT	Chômage	18,5	26,6	22,3	18,8	26,3	22,8	10,4	25,8	17,1	22,8	32,2	27,5
	Sous Em.	16,7	26,4	21,3	9,1	23,0	16,5	10,2	19,0	14,0	10,8	28,0	18,8
	Ch.+S.E.	35,2	53,0	43,6	27,9	49,3	39,3	20,6	44,8	31,1	32,8	60,2	46,3
RURAL													
% PAE	Act. Nor.	62,2	44,2	55,2	69,8	52,7	63,1				63,8	45,9	58,2
	Sous Em.	37,8	55,8	44,8	30,2	47,3	36,9				36,8	54,1	41,8
% PAT	Chômage	19,8	34,8	26,4	28,2	40,4	33,6				21,0	46,6	30,7
	Sous Em.	30,3	36,3	32,9	21,7	28,2	24,5				29,0	28,9	29,0
	Ch.+S.E.	50,1	71,1	59,3	49,9	68,6	58,1				50,0	75,5	59,7
ZONES DE GUYANE													
		CAYENNE			KOUROU			SAINT-LAURENT			INTERIEUR		
% PAE	Act. Nor.	88,6	74,3	83,0	81,6	61,6	74,6	67,4	43,0	59,4	25,0	10,2	17,0
	Sous Em.	11,4	25,7	17,0	18,4	38,4	25,4	32,6	57,0	40,6	75,0	91,8	83,0
% PAT	Chômage	10,4	25,8	17,1	3,5	24,0	11,8	4,5	27,3	13,5	0,9	3,0	1,9
	Sous Em.	10,2	19,0	14,0	17,8	29,2	22,4	31,2	41,4	35,1	74,3	89,0	81,4
	Ch.+S.E.	20,6	44,8	31,1	21,3	53,2	34,2	35,7	68,7	48,6	75,2	92,0	83,3

22 - Activité économique, statut

Par secteur d'activité économique et par statut, l'importance de chaque secteur et de chaque statut, ainsi que la proportion d'actifs normaux, de sous-emploi et de chômeurs de moins d'un an sont illustrées par les graphiques 2.2. et 2.3. pour la Guadeloupe (enquêtes 1969-1970), où secteurs et statuts sont classés par ordre croissant de pourcentage en sous-emploi. On observe ainsi :

— par secteur : pour les hommes, comme pour les femmes, le pourcentage de sous-emploi le plus faible dans le secteur "services publics, administration", et le pourcentage le plus fort dans l'agriculture. Pour les autres secteurs les pourcentages sont variables, mais toujours plus forts pour un même secteur pour les femmes que pour les hommes;

— par statut : un pourcentage de sous-emploi de l'ordre de 50 % pour les salariés du secteur privé, 80 % pour les indépendants avec toujours des pourcentages plus élevés pour les femmes. Chez celles-ci l'importance des groupes personnel de service et aide familiale où le pourcentage de sous-emploi dépasse 90 % pèse fortement sur le pourcentage total de sous-emploi chez les femmes.

Le même type de données par secteur d'activité et zones pour la Guyane (enquête 1976) fait apparaître encore plus clairement les relations existant entre sous-emploi et répartition par secteur d'activité (graphique 2.4.).

De la région de Cayenne, où les secteurs plutôt modernes représentent une part importante des emplois, à l'intérieur où ils sont quasi-inexistants, on observe un sous-emploi croissant.

Mais alors que dans la région de Cayenne, les pourcentages de sous-emploi dans l'agriculture et le commerce notamment sont plutôt faibles, ils sont plus forts dans la région de Saint-Laurent et à l'intérieur (où le pourcentage de sous-emploi dans l'agriculture est quasiment égal à 100).

On notera également que le secteur services domestiques important dans la région de Cayenne (11 % des emplois féminins) diminue d'autant plus qu'on s'éloigne de Cayenne, c'est-à-dire en même temps que la proportion de personnes en activité normale diminue.

Ainsi le sous-emploi chez les hommes et chez les femmes, dans les zones urbaines et les zones rurales ne peut s'expliquer que partiellement par la répartition de la PAE par secteur d'activité classique. En fait le croisement secteurs d'activités et sous-emploi (malgré la simplicité de la définition retenue) permet une meilleure compréhension des phénomènes d'emploi : en termes de fonctionnement de chaque secteur, mais aussi en termes de types d'emplois (normaux ou de type sous-emploi) offerts par secteur.

23 - Autres critères

Les comportements induits par les situations d'activité normale et de sous-emploi ont été également mesurés notamment dans l'enquête emploi Guyane. Les résultats obtenus malgré les interrogations qu'ils suscitent toujours, apparaissent cependant intéressants. Ainsi :

— le pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de leur emploi actuel est de près de 80 % chez les actifs normaux et 60 % chez les personnes classées en sous-emploi. Ce pourcentage est toutefois de 80 % chez les actifs ne recherchant pas d'autre emploi et de 30 % chez les actifs recherchant un autre emploi.

Ces résultats peuvent évidemment s'interpréter de différentes manières. Ainsi : est-ce l'effet résignation qui explique le pourcentage quand même élevé de personnes satisfaites à l'intérieur du groupe sous-emploi; et n'existe-t-il pas

d'autres formes de sous-emploi (selon les compétences en particulier) chez les personnes classées en activité normale;

— les résultats concernant la régularité de l'emploi et l'exercice de plusieurs activités mesurées sur l'année sont plus significatifs. Alors que 80 % des actifs normaux ont travaillé régulièrement toute l'année, ce pourcentage n'est que de 55 % (45 % pour les hommes, 65 % pour les femmes) pour les personnes classées en sous-emploi.

Il faut noter également que 40 % des hommes classés en sous-emploi ont exercé une activité simultanée d'appoint à une activité principale plus ou moins régulière;

— enfin le niveau de qualification et d'instruction apparaît nettement moins élevé chez les personnes en sous-emploi que chez les actifs normaux.

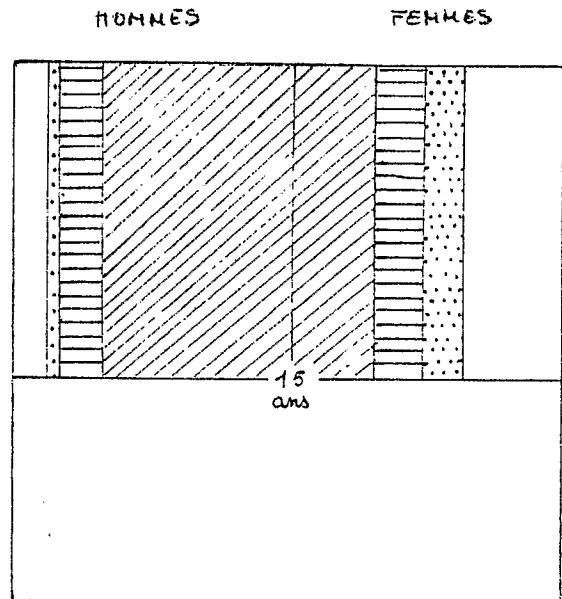
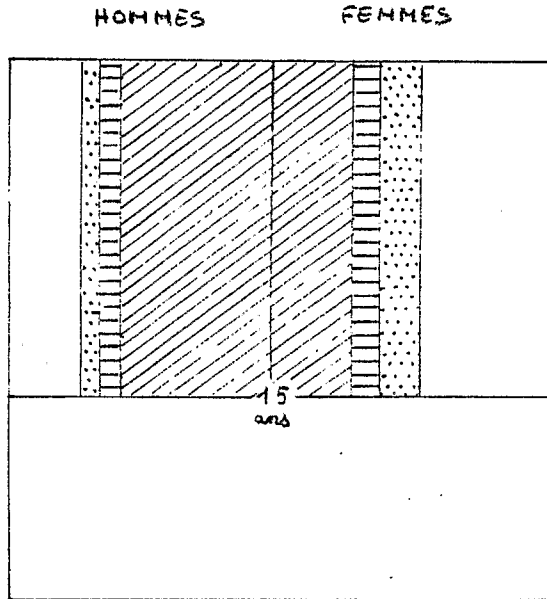
D'autres exemples pourraient être donnés, mais les exemples précédents indiquent à notre avis que s'il est important de chercher à mesurer de manière simple le sous-emploi, il reste nécessaire d'en affiner le contenu en particulier pour mieux comprendre les comportements particuliers vis à vis de l'emploi des personnes en sous-emploi.

GRAPHIQUE 2.1 . REPARTITION DES MENAGES ORDINAIRES PAR SEXE, TYPE D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE (GUYANE - ENQUETE EMPLOI OCT. 76 - JANU. 77)



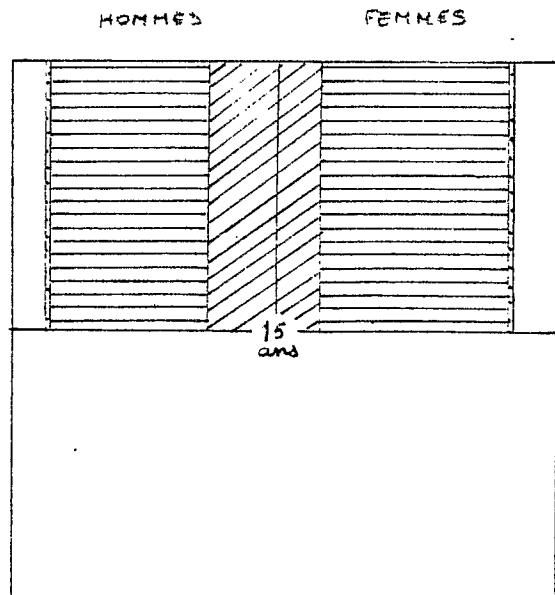
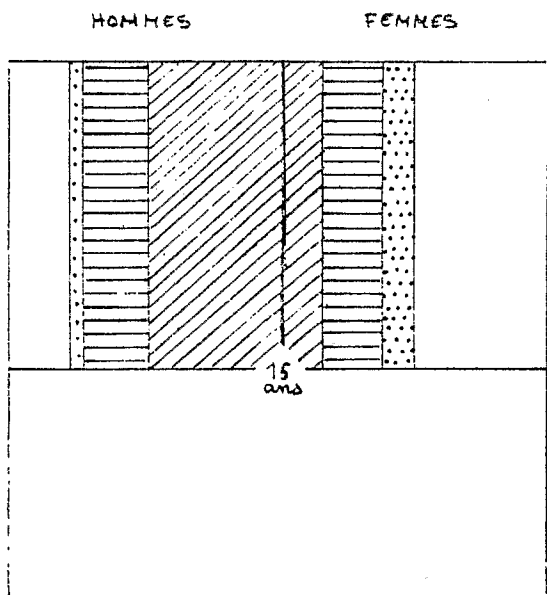
ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE-MONTSOLY, MATOURAY

ZONE 2 : KOUROU, MONTSINNEY, TONNEGRANDE, ROURA, HALCOURIA



ZONE 3 : SAINT LAURENT, SINNAMARY, IROCOUBO, MANA

ZONE 4 : AUTRES COMMUNES

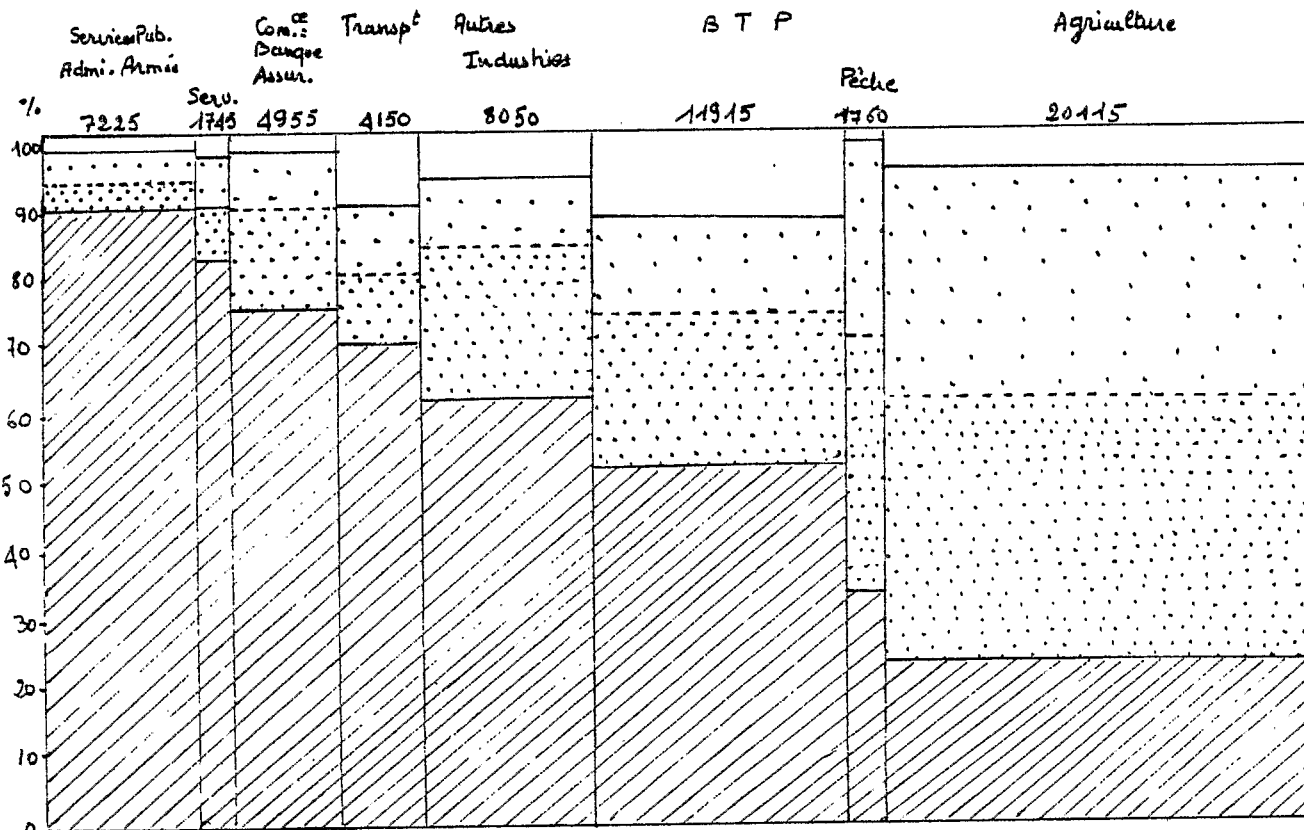


Source . INSEE Antilles . Guyane 1978 .

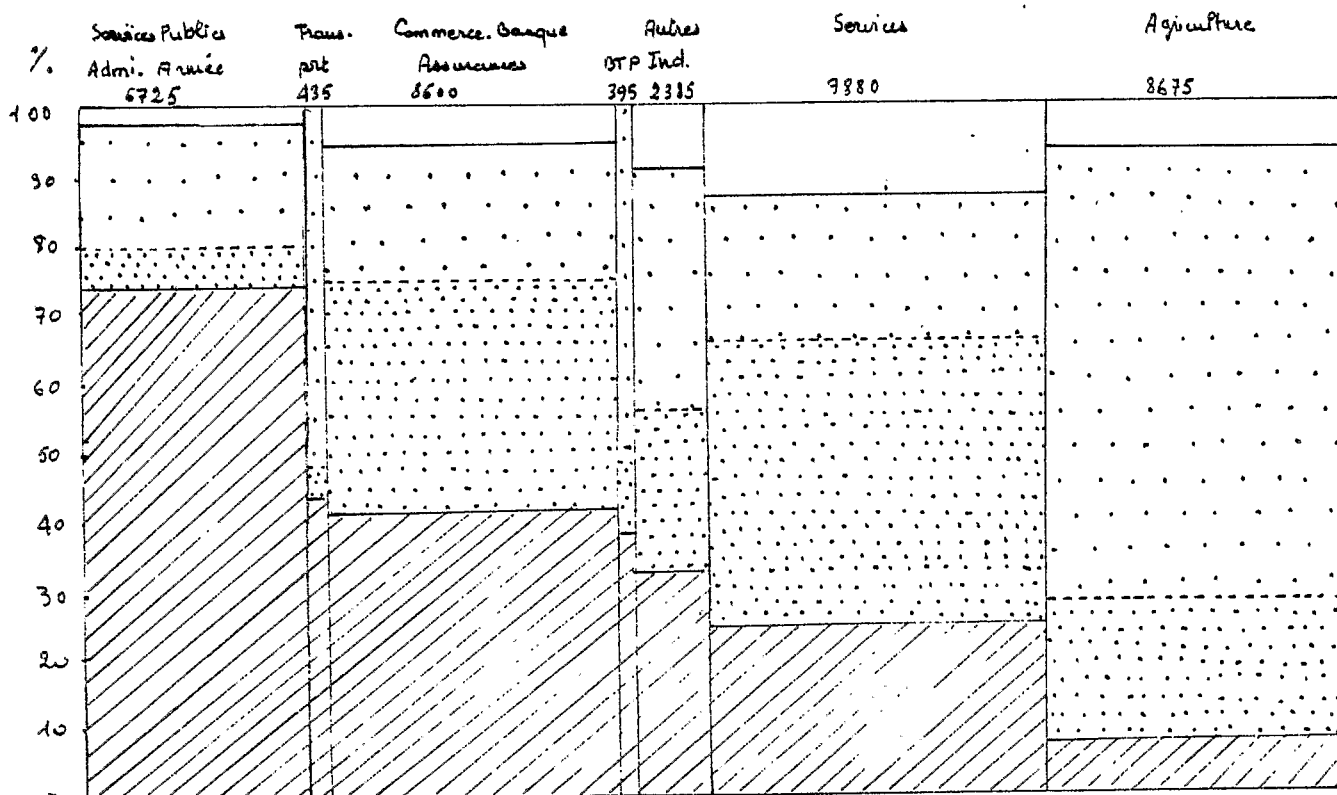
GRAPHIQUE 2.2 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR ACTIVITE ECONOMIQUE ET TYPE D'ACTIVITE (GUADELOUPE - ENQUETE EMPLOI 69.70 - MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

ACTIVITE NORMALE
 SOUS-EMPLOI INVISIBLE
 SOUS-EMPLOI VISIBLE
 CHOMAGE AU MOMENT DE L'ENQUETE

HOMMES



FEMMES

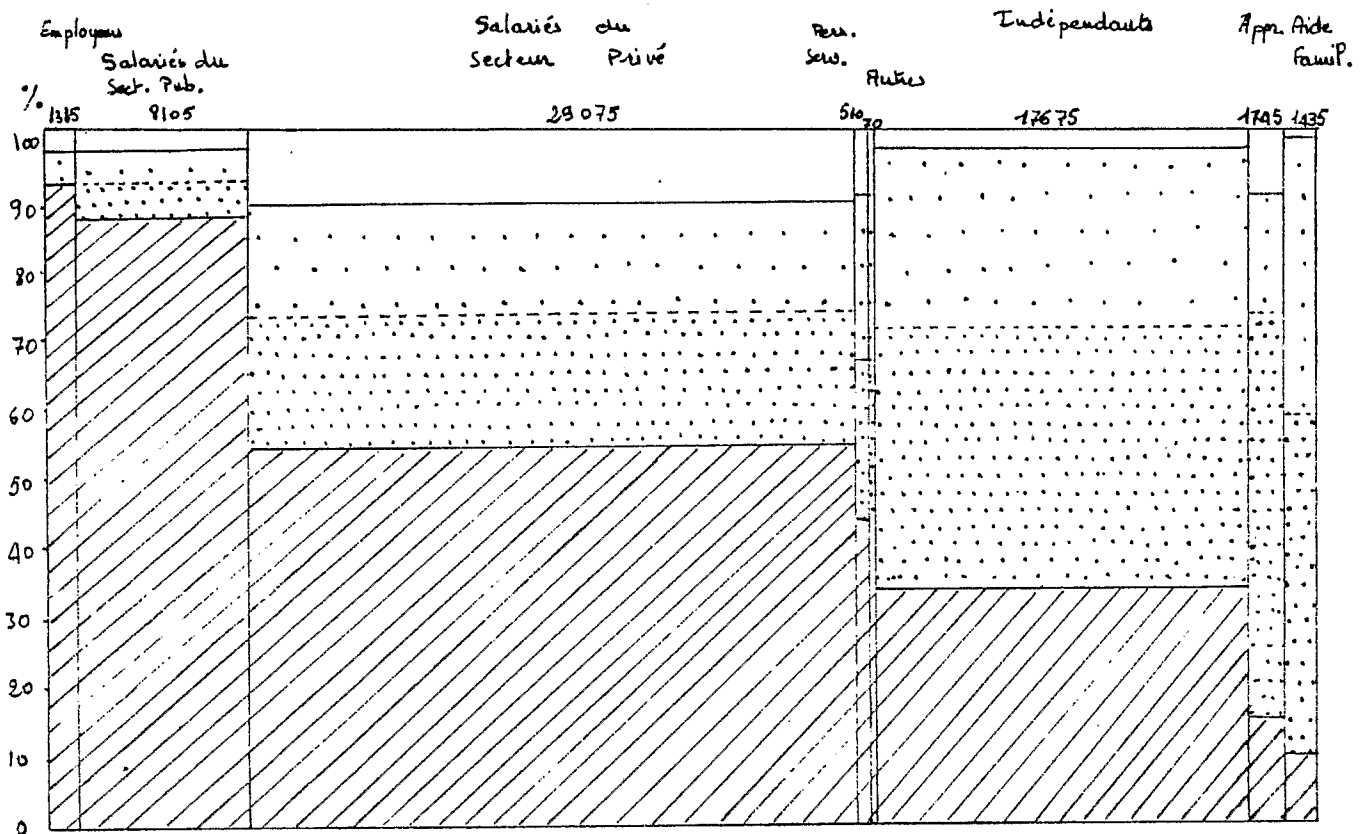


Source. INSEE

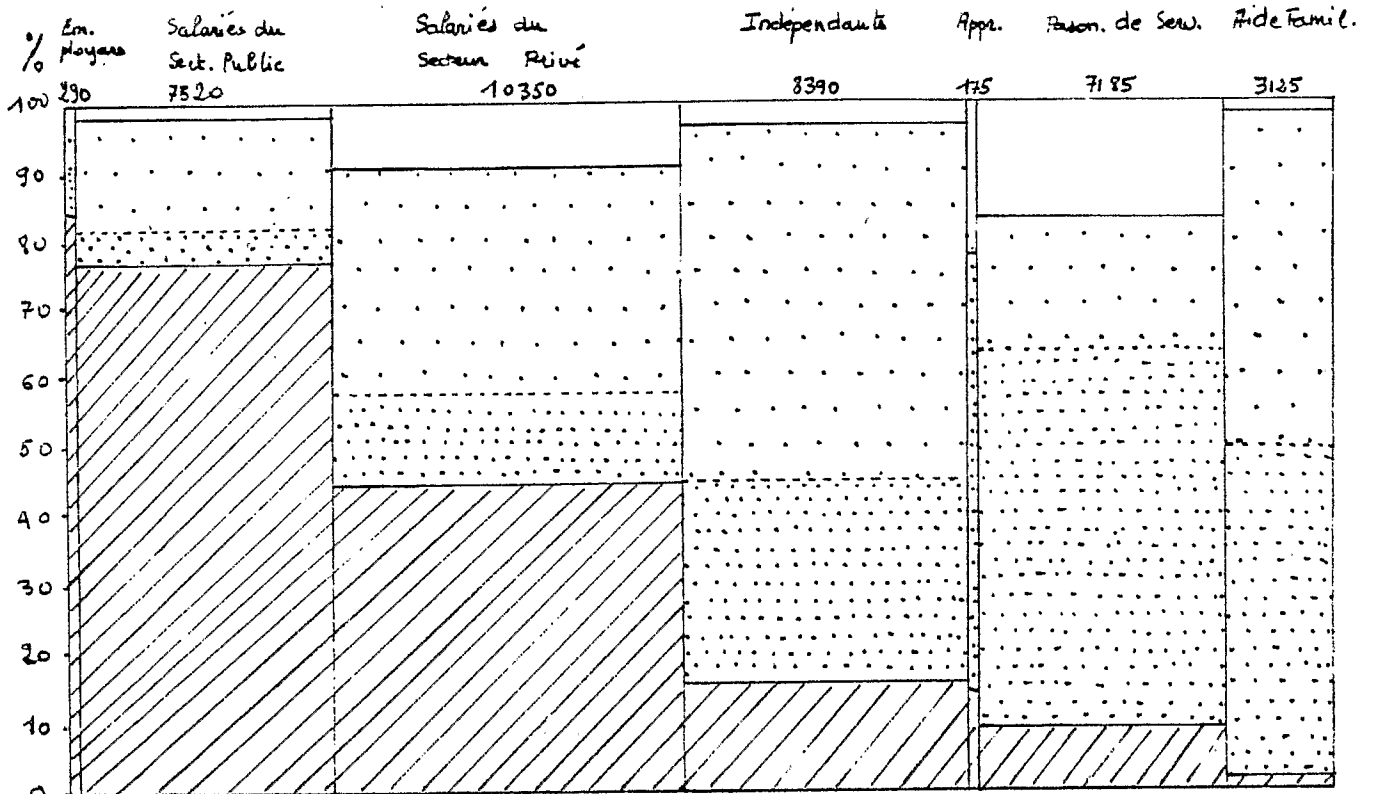
GRAPHIQUE 2.3 : REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE STATUT ET LE TYPE D'ACTIVITE
(GUADELOUPE - ENQUETE EMPLOI 69.70 - MOYENNE DES DEUX ENQUETES)

HOMMES

ACTIVITE NORMALE
 SOUS-EMPLOI INVISIBLE
 SOUS-EMPLOI VISIBLE
 CHOMAGE AU MOMENT DE L'ENQUETE



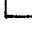


FEMMES

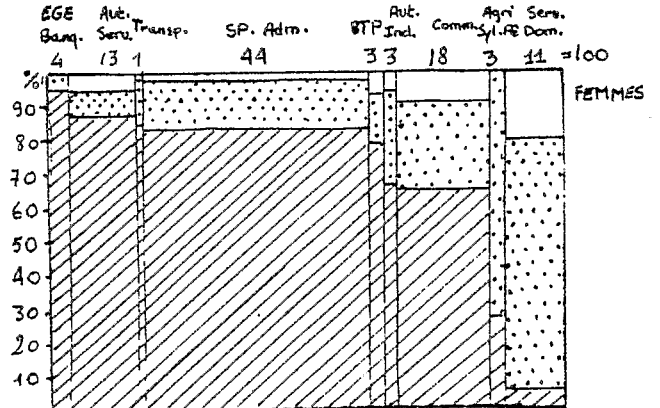
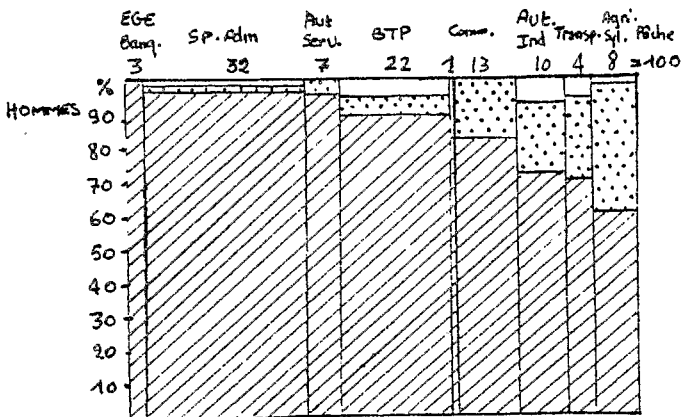


Source : INSEE

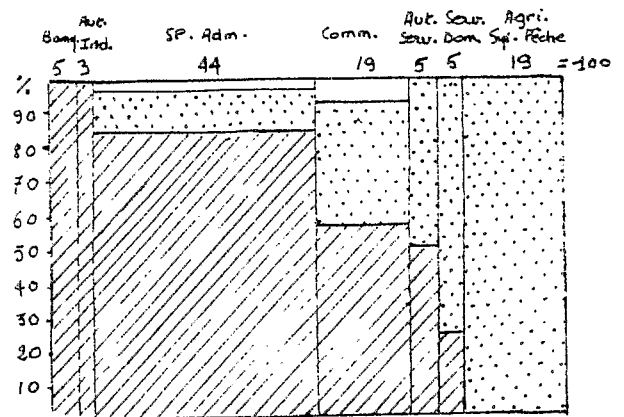
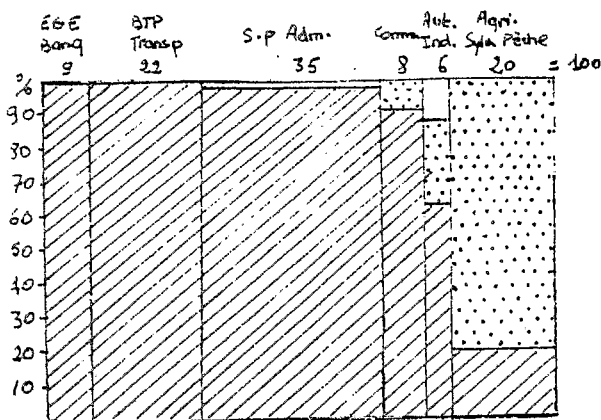
GRAPHIQUE 2.4 : CATEGORIES D'ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET PAR ZONE (GUYANE - ENQUETE EMPLOI 76-77)

 ACTIVITE NORMALE
 SOUS EMPLOI
 CHOMEURS AU MOMENT DE L'ENQUETE

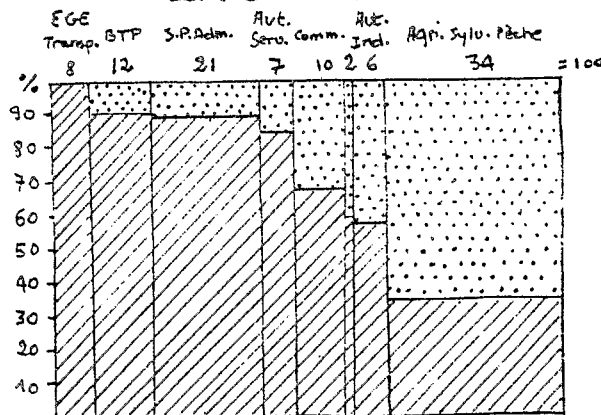
ZONE 1 : CAYENNE, REMIRE MONTJOLY MATOURY



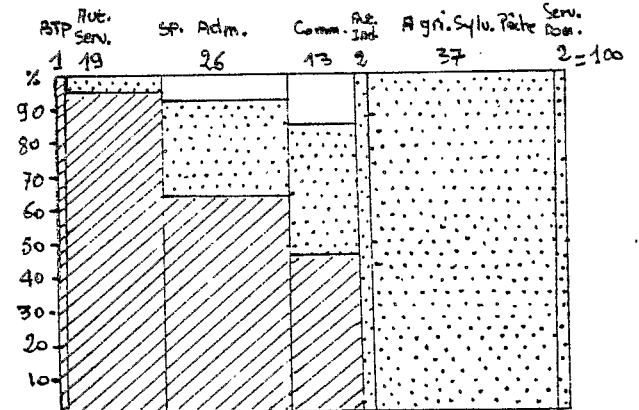
ZONE 2 : KOUROU MONTSINNEAU TONNEGAANDE ROURA MACOURIA



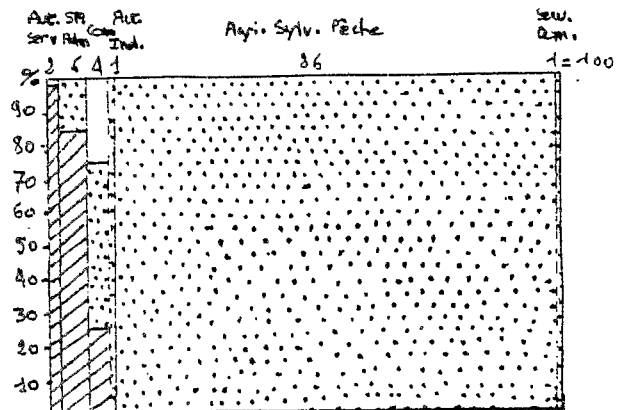
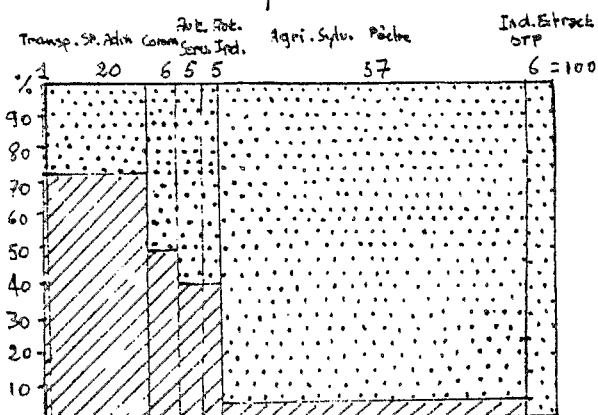
ZONE 3 : SAINT LAURENT



SINNARY IRACOUBO MANA



ZONE 4 : AUTRES COMMUNES



Source : INSEE Antilles Guyane

III RELATIONS STOCKS-FLUX

1 - Evolution Guadeloupe-Martinique

La comparaison des résultats globaux des enquêtes réalisées (1969 et 1980 pour la Guadeloupe, 1971 et 1979 pour la Martinique), permet de mesurer la variation des effectifs en activité normale, sous-emploi, chômage et inactivité à une décennie d'intervalle.

- TABLEAU 6 -

EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS
ET PLUS SELON LA CATEGORIE D'ACTIVITE

	GUADELOUPE						MARTINIQUE					
	H		F		T		H		F		T	
	1969	1980	1969	1980	1969	1980	1971	1979	1971	1979	1971	1979
ACTIVITE NORMALE	34,4	35,9	13,7	18,1	23,6	26,6	38,9	38,5	14,2	21,1	25,8	29,0
SOUS-EMPLOI	29,4	15,3	20,6	15,1	24,9	15,2	19,3	10,3	20,3	12,8	19,8	11,7
CHOMAGE	13,0	12,2	19,8	14,8	16,5	13,6	13,4	15,4	15,6	16,5	14,6	16,0
INACTIVITE	23,2	36,6	45,9	52,0	35,0	44,6	28,4	35,8	49,9	49,6	39,8	43,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Dans l'interprétation de ces résultats, on devra tenir compte du fait que les données récentes sont provisoires, et que les résultats de l'enquête Martinique 1979 sont affectés par les conséquences du cyclone DAVID. Par ailleurs, il faut rappeler que la répartition entre activité normale et sous-emploi est souvent délicate et qu'en conséquence des variations faibles ne sont pas nécessairement significatives.

Ces précautions prises, les résultats indiquent pour les périodes considérées et pour les deux îles :

- une quasi-stagnation du % et du volume de l'activité normale pour les hommes et une augmentation de ce % pour les femmes.
- une diminution assez nette du sous-emploi pour les hommes comme pour les femmes.
- une diminution du chômage pour les deux sexes en Guadeloupe mais une augmentation en Martinique (imputable au cyclone ?).
- une augmentation de l'inactivité, importante pour les hommes mais faible (voire nulle en Martinique) pour les femmes.

La diminution du sous-emploi en une décennie, pour nette qu'elle soit, n'empêche que le pourcentage de personnes sous-employées demeure important (la différence entre Martinique et Guadeloupe pouvant s'expliquer par la particularité des structures, notamment agricoles). Ceci mérite d'être d'autant plus souligné que d'une part le SMIC a évolué très rapidement (de 400 à 2000 francs mensuels entre 1969 et 1980), et que d'autre part ce pourcentage est probablement quelque peu sous-estimé en raison du nombre de travailleurs originaires des îles pauvres voisines ayant pu échapper à la collecte.

Ces faits, à notre avis, mettent bien en évidence une certaine "résistance" du sous-emploi et la lenteur de son déclin.

La diminution du chômage, observée en Guadeloupe est intéressante car elle suggère, dans le contexte des DOM, deux explications :

- si l'on admet que la limite supportable du chômage pour une société varie dans le temps, l'élévation du niveau de vie rend plus difficilement acceptable un chômage prolongé.
- si la perception du marché de l'emploi local est plus réaliste, nombre de chômeurs décideront d'émigrer plus rapidement que par le passé, après quelques tentatives locales infructueuses.

L'augmentation de l'inactivité s'explique en partie par la prolongation de la scolarité, quoique celle-ci soit parfois vécue comme une solution d'attente : "il vaut mieux être à l'école que dans la rue". Mais les revenus de transferts ayant considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, il est clair que l'inactivité est aussi l'une des réactions individuelles possibles à une situation de chômage ou de sous-emploi (les emplois correspondants étant abandonnés).

Ainsi, dans un contexte général où le secteur moderne semble avoir eu des difficultés à assurer des créations nettes d'emploi substantielles, et compte tenu du fait que l'émigration au départ des Antilles a doublé entre 1960-1969 et 1970-1979, l'évolution des diverses formes d'emploi et de non-emploi observée aux Antilles au cours des dix dernières années pourrait bien s'expliquer, toujours en termes de stratégies individuelles :

- par une certaine diminution du chômage d'attente à l'entrée dans le secteur moderne au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité.
- par un refus plus marqué des situations de type sous-emploi, au profit essentiellement d'une augmentation de l'inactivité et, accessoirement, de l'émigration et du chômage.

2 - Schéma théorique

De manière théorique, l'ensemble des mouvements affectant la population au dessus de l'âge spécifié, en activité normale, sous-emploi, chômage et inactivité est schématisé dans le graphique 3.

Ce schéma comporte 33 flux :

- 5 flux démographiques : l'incidence de la démographie qui entre dans le champ en inactivité et 4 flux décès, soit un par catégorie ;
- 16 flux migratoires : 8 flux internes et 8 flux externes, ou mouvements d'immigration et 8 mouvements d'émigration soit 4 flux par catégorie ;
- 12 flux entre les 4 catégories, chaque catégorie étant affectée par 3 flux d'arrivée et 3 flux de départ.

Au total pour une catégorie donnée on a ainsi 11 flux (12 pour l'inactivité) se décomposant en :

- 1 flux décès (plus le flux démographique pour l'inactivité) ;
- 4 flux migratoires : deux internes et deux externes ou deux mouvements d'immigration et deux mouvements d'émigration. Concernant les inactifs, il est nécessaire de distinguer les élèves, les autres inactifs (constitué pour l'essentiel des personnes au foyer) et les retraités et inaptes : les flux entre activité normale, sous emploi, chômage et chacune de ces trois catégories d'inactifs étant spécifiques. Nous ne l'avons pas fait dans le graphique 3 pour ne pas alourdir la présentation.

Ce modèle ne prétend pas être un modèle démo-économique comme il en existe par ailleurs (14). Il constitue plutôt un modèle tentant de retracer dans des conditions économiques et sociales données :

- le fonctionnement du marché du travail, ou plutôt de ses divers segments, deux segments ; l'activité normale et le sous emploi, étant pris en considération ici.
- ainsi que les incidences des stratégies individuelles vis à vis de l'emploi sur les volumes à un moment donné des quatre catégories considérées.

Avec les résultats d'une seule enquête comportant des questions rétrospectives, il est impossible de déterminer pour une période donnée les flux décès et ceux d'émigration externes. En revanche si on dispose de résultats détaillés pour deux enquêtes effectuées à des intervalles assez longs (les évolutions étant lentes, comme on l'a vu, pour la Guadeloupe et la Martinique) il est possible d'évaluer ces mouvements en analysant les différences entre d'une part les flux passés obtenus à la dernière enquête sur la population subsistante (toujours vivante et n'ayant pas émigré dans l'intervalle considéré) et les stocks donnés par l'enquête précédente.

(14) M. MACURA et B. POPOVIC A note on Yugoslav Labour market model. Economic Institute Belgrade. Communication présentée à la chaire Qutelet-Louvain - Avril 1980.

3 - Application à la Guyane

3.1 Méthode retenue

On ne dispose à l'heure actuelle de résultats détaillés permettant une analyse des relations stocks flux que pour la Guyane.

Nous avons donc tenté de quantifier à l'aide des réponses aux questions rétrospectives les divers flux définis précédemment. L'analyse a été menée en comparant la situation actuelle à la situation précédente : c'est donc une analyse "durée de vie" et non une analyse sur période qui a été faite. Toutefois les questions posées à l'enquête emploi Guyane ne permettaient pas toujours de déterminer avec précision la situation antérieure.

- Pour les personnes dont l'activité actuelle est la 1ère activité, on a donc estimé qu'elles avaient transité par le chômage. Si cette hypothèse s'avère inexacte, les flux chômage-sous emploi et chômage-activité normale se trouvent surestimés (au détriment donc des flux inactivité-sous emploi et inactivité activité-normale). Toutefois cette hypothèse n'a pas été retenue pour les personnes en sous emploi de la zone intérieure, le chômage étant tellement faible dans cette zone qu'à l'évidence la (quasi?) totalité de ces personnes viennent directement de l'inactivité.

- Pour les personnes ayant exercé une activité précédente : personnes ayant changé d'activité, chômeurs et inactifs ayant déjà travaillé, on ne sait pas si cette activité antérieure était du type activité normale ou sous-emploi. On l'a donc estimée en appliquant aux activités antérieures classées par zone et par secteur d'activité les pourcentages correspondants d'activité normale et de sous-emploi observés à l'enquête.

Cette méthode est également susceptible d'introduire des biais, pour les personnes ayant un emploi à l'enquête, elle risque de surestimer les mouvements entre activité normale et sous-emploi, et pour les retraités à l'enquête, elle risque de surestimer les départs de l'activité normale puisqu'on a observé que la proportion des personnes en sous-emploi est plus importante aux âges avancés.

Pour les personnes recherchant un premier emploi et ayant migré d'une zone à l'autre, on a considéré qu'elles avaient quitté leur zone d'origine :

- . en situation de chômage si leur durée de résidence dans la zone d'enquête était inférieure à cinq ans.

- . en situation d'inactivité dans le cas contraire.

Enfin on a considéré que les élèves à l'enquête représentaient le flux démographique d'entrée dans la population de 15 ans et plus.

3.2 Les résultats

Les résultats obtenus pour l'ensemble de la Guyane sont représentés sur les graphiques 3-2 Hommes et 3-3 Femmes où les surfaces sont proportionnelles aux stocks et aux flux observés.

- On notera pour les hommes, que les mouvements dominants sont les flux CH-AN et l'immigration externe composée pour l'essentiel de Métropolitains et de Guadeloupéens et Martiniquais. On notera également l'importance des changements de secteurs d'activité à l'intérieur de l'activité normale. Les flux SE-AN et AN-SE sont non négligeables et de même importance.

Le sous-emploi est alimenté par le chômage mais aussi par une immigration extérieure composée d'Haïtiens, Brésiliens, Surinamiens, Saint Luciens. Le chômage concerne autant des personnes auparavant occupées que des jeunes sortant du système scolaire, et il est faiblement alimenté par l'immigration extérieure. Enfin les retours en inactivité concerne apparamment davantage les personnes auparavant en activité normale que celles auparavant en sous-emploi.

- Pour les femmes, les mouvements dominants sont moins nets que précédemment : ce sont les flux CH-AN et CH-SE, on notera l'importance du flux IE-IN probablement dû à une immigration d'accompagnement. Les flux IN-SE (provenant de la zone 4 uniquement) et SE-CH restent assez importants ainsi que les flux SE-AN et AN-CH et IN-CH. Les retours en inactivité (ménagères et retraitées) proviennent bien davantage du sous-emploi que de l'inactivité.

En ce qui concerne les zones on observe :

- pour la région de Cayenne :

. hommes (graphique 3.4) les mouvements dominants sont comme pour l'ensemble de la Guyane les flux CH-AN et IE-AN. Ces flux comme les autres flux mentionnés pour l'ensemble Guyane sont toutefois légèrement plus marqués. Les mouvements migratoires externes concernant les actifs sont non négligeables, mais alors que l'émigration et l'immigration concernant l'activité normale sont à peu près équivalents, l'immigration vers le sous-emploi est plus importante que l'émigration.

. femmes (graphique 3.5) le flux dominant est CH-AN, les autres flux étant légèrement moins importants que pour l'ensemble de la Guyane. Les migrations internes concernant les personnes occupées sont peu importantes, mais on remarquera que l'immigration externe alimente notablement, comme pour les hommes d'ailleurs, le sous-emploi.

- pour la région de Kourou :

. hommes (graphique 3-6) le flux le plus important est CH-AN, mais les mouvements migratoires externes et internes concernant les personnes occupées sont importants, l'immigration et l'émigration internes étant aussi importantes pour l'activité normale, l'émigration du sous-emploi étant plus importante que l'immigration. On notera en outre qu'il n'y a pas de retour SE-CH ni de flux Ie-CH, et que les retraits d'activité viennent davantage du sous-emploi que de l'activité normale.

. femmes (graphique 3.7) : on observe à peu près la même situation que chez les hommes, les mouvements migratoires concernant les personnes occupées étant toutefois moins importants que chez les hommes et ce au profit des mouvements migratoires affectant les personnes inactives.

- pour la région de Saint Laurent :

. hommes (graphique 3.8) : le flux CH-SE est presque aussi important que le flux CH-AN. Les mouvements AN-SE et SE-AN sont importants et révélateurs probablement du grand nombre de rénumérations voisines du SMIC. L'activité normale est alimentée par une immigration importante, mais globalement on observe une assez forte émigration interne. Les retours au chômage sont faibles.

. femmes (graphique 3.9) : le flux dominant est CH-SE, mais avec un flux SE-CH non négligeable. Par ailleurs le flux SE-AN est plus important que le flux AN-SE. Comme pour les hommes l'émigration intérieure est forte.

- pour l'intérieur :

. hommes (graphique 3.10) : le flux dominant est IN-SE et les mouvements AN-SE et SE-AN sont non négligeables. L'émigration au départ du sous-emploi est importante, mais partiellement compensée par une immigration interne et externe frontalière. Plusieurs flux ont une valeur nulle ou négligeable.

. femmes (graphique 3.11) : on observe une situation similaire à l'exception des flux AN-SE et SE-AN qui sont peu importants.

Malgré les imperfections de la méthode retenue et le caractère "durée de vie" des mouvements observés, les constatations précédentes indiquent assez clairement que ce qu'on appelle le marché de l'emploi guyanais, est, au moins, très segmenté, voire même qu'il existe plusieurs marchés de l'emploi en Guyane.

En termes de fonctionnement de ces segments ou marchés, on pourrait retenir, dans le cas de la Guyane, plusieurs types de marchés caractérisés par des possibilités de stratégies individuelles différentes.

On pourrait ainsi retenir :

- un marché masculin où l'activité normale est importante et provient pour l'essentiel du chômage toujours complété par une immigration

importante. Les flux entre activité normale et chômage sont importants, mais les retours en chômage plutôt faibles. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type activité normale.

- un marché féminin où le sous-emploi est important et provient pour l'essentiel du chômage ou de l'inactivité. Les flux entre activité normale et chômage sont faibles mais les retours en chômage importants. Ces marchés libèrent plutôt des emplois de type sous-emploi.

- pour la région de Cayenne, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage et l'inactivité.

- pour la région de Kourou, un marché où les choix principaux effectués sont l'activité normale, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour la région de Saint Laurent, un marché où les principaux choix possibles sont le sous-emploi, le chômage, l'inactivité et l'émigration.

- pour l'intérieur, un marché où les principaux choix possibles ne sont guère que le sous-emploi et l'émigration.

CONCLUSION

Les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages centrées sur la mesure de l'occupation et du chômage présentent peu d'intérêt dans des pays ou régions où le sous-emploi et le secteur informel demeurent importants.

Compte tenu de la lenteur de l'évolution, dans ces pays, des structures économiques et sociales ainsi que des comportements, l'organisation d'enquêtes annuelles, même si celles-ci dépassent les concepts usés d'occupation et de chômage, semble un luxe inutile pour l'analyse, auquel malheureusement la pression des utilisateurs ne permet pas toujours d'échapper.

L'organisation d'enquêtes périodiques, à cinq ans d'intervalle par exemple, adaptées à la réalité et à la complexité des relations, économiques entre secteurs, et sociales, entre acteurs, nous semble préférable.

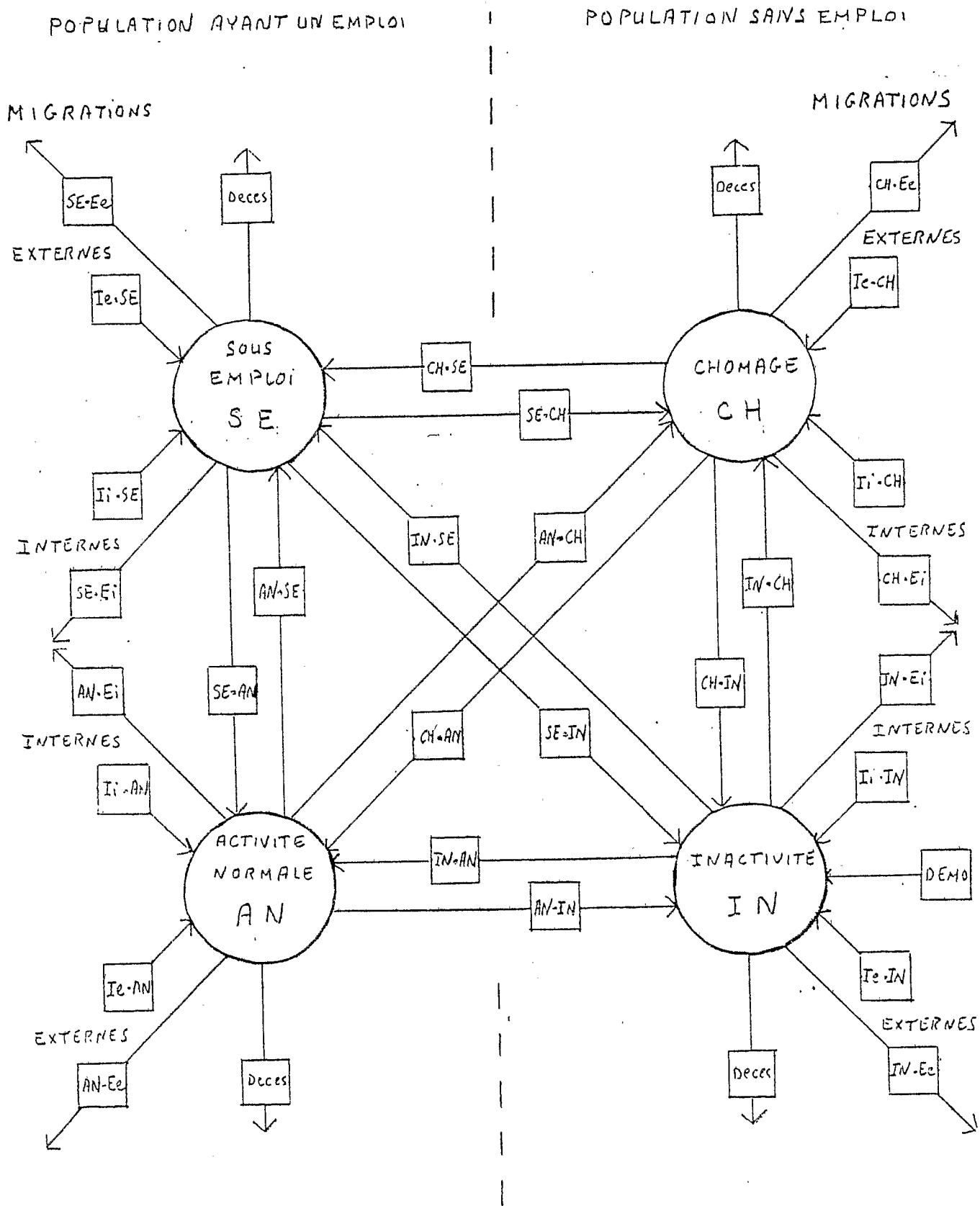
Ces enquêtes devraient avoir comme objectif premier la mesure de l'ensemble de la capacité de travail inemployée ou mal employée et la décomposition de cet ensemble en catégories significatives ; les termes de chômage et de sous-emploi, difficilement évitables, mais à contenu affectif fort, pouvant être réservés à certains sous-ensembles particuliers.

Le second objectif à retenir est l'étude des mécanismes et des comportements qui sous-tendent les divers segments du marché du travail ou les divers marchés du travail en cause dans les pays considérés. En effet la connaissance de ces mécanismes et comportements est fondamentale, pour la définition de politiques de formation, et d'un emploi efficace : pour avoir ignoré ce fait, des politiques ambitieuses, auxquelles des moyens importants ont été consacrés, n'ont pas atteint leur objectif.

Il importera toutefois de bien veiller à ce que ces deux objectifs prioritaires des enquêtes emplois ne se traduisent pas par des questionnaires trop lourds impraticables sur le terrain.

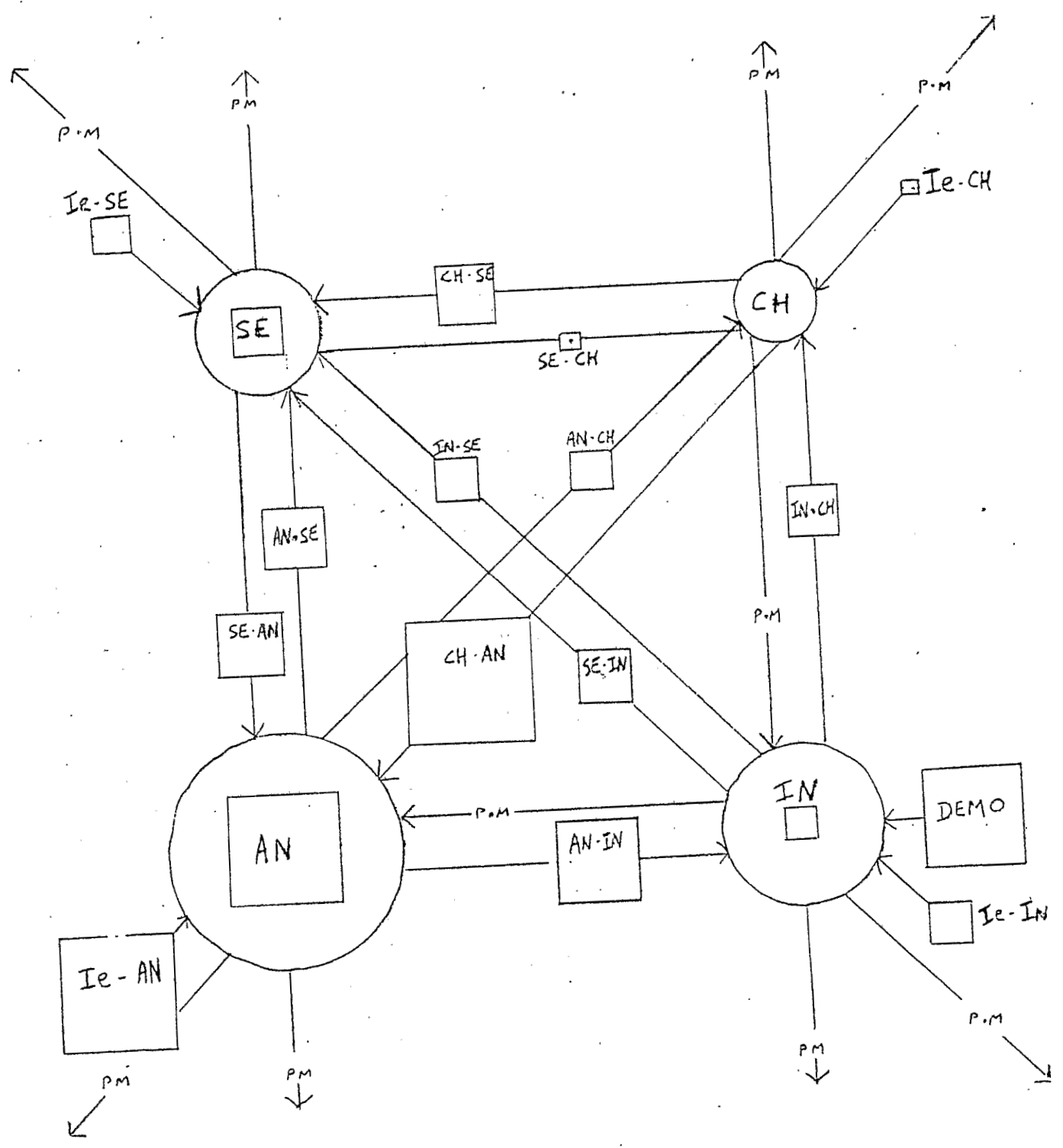
GRAPHIQUE 3.1

MOUVEMENTS AFFECTANT LA POPULATION AU DESSUS DE L'AGE SPECIFIE PAR CATEGORIES D'ACTIFS ET D'INACTIFS.



GRAPHIQUE 3.2

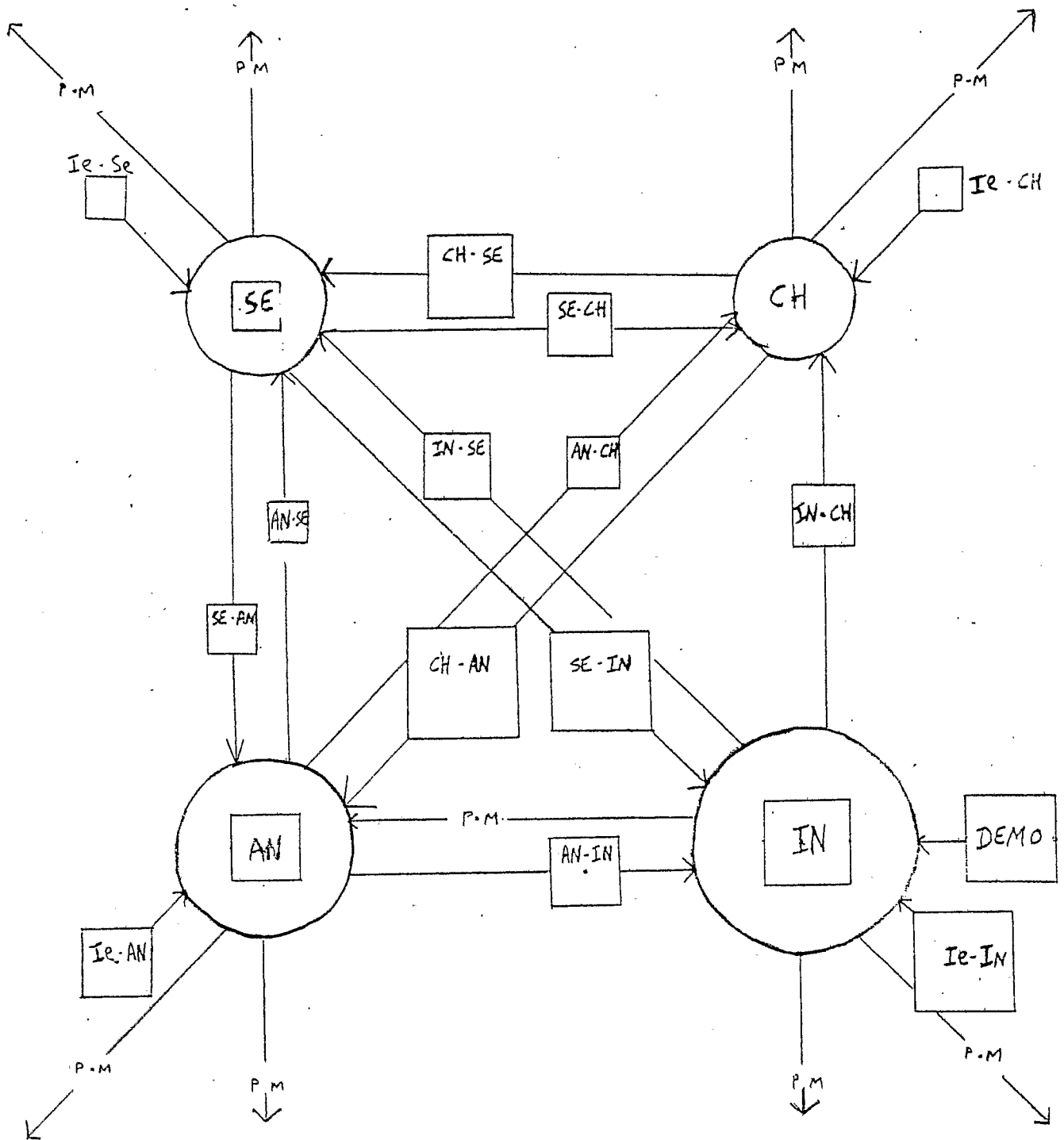
IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ENSEMBLE GUYANE • HOMMES



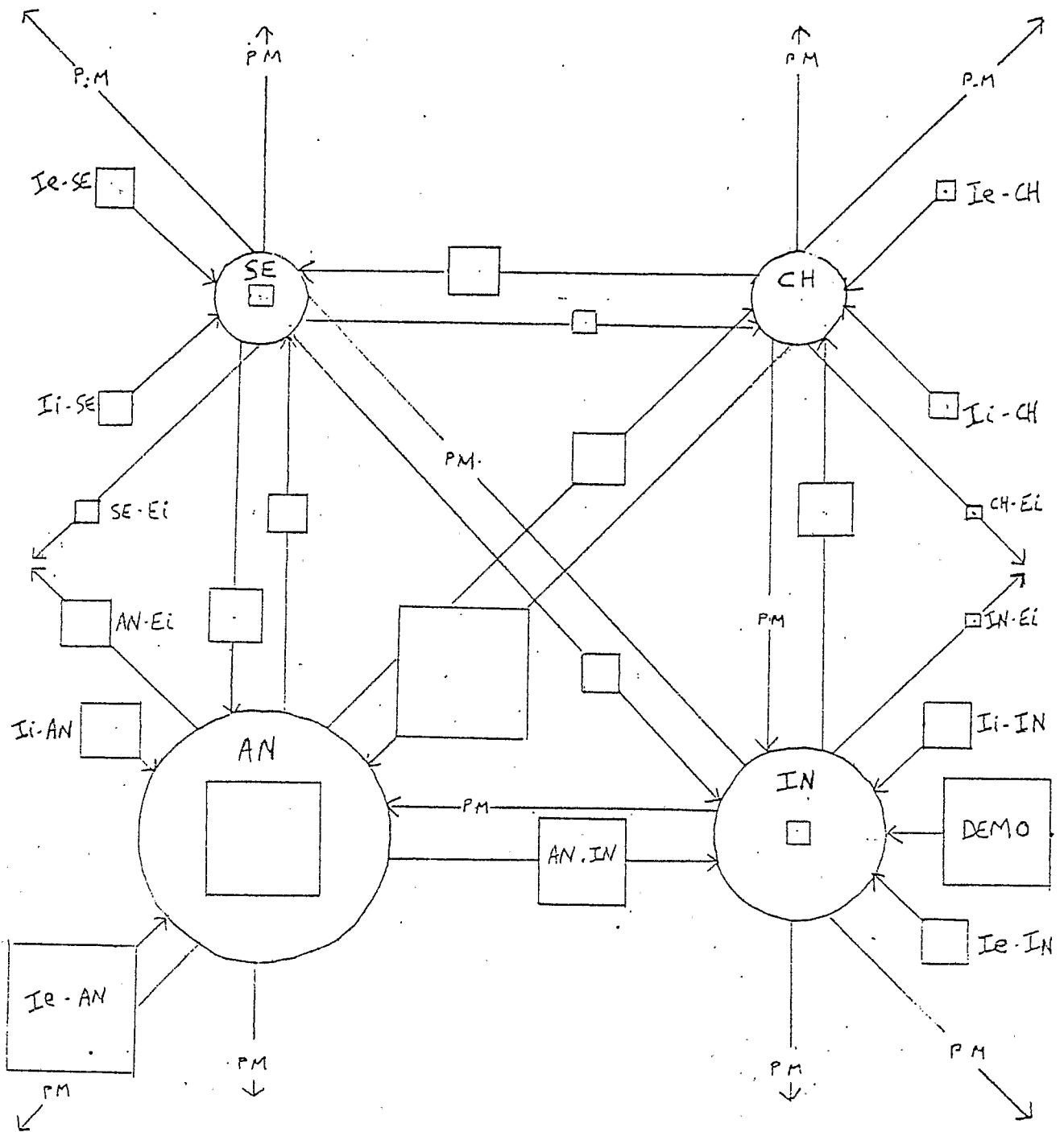
GRAPHIQUE 3.3

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
ENSEMBLE GUYANE

FEMMES

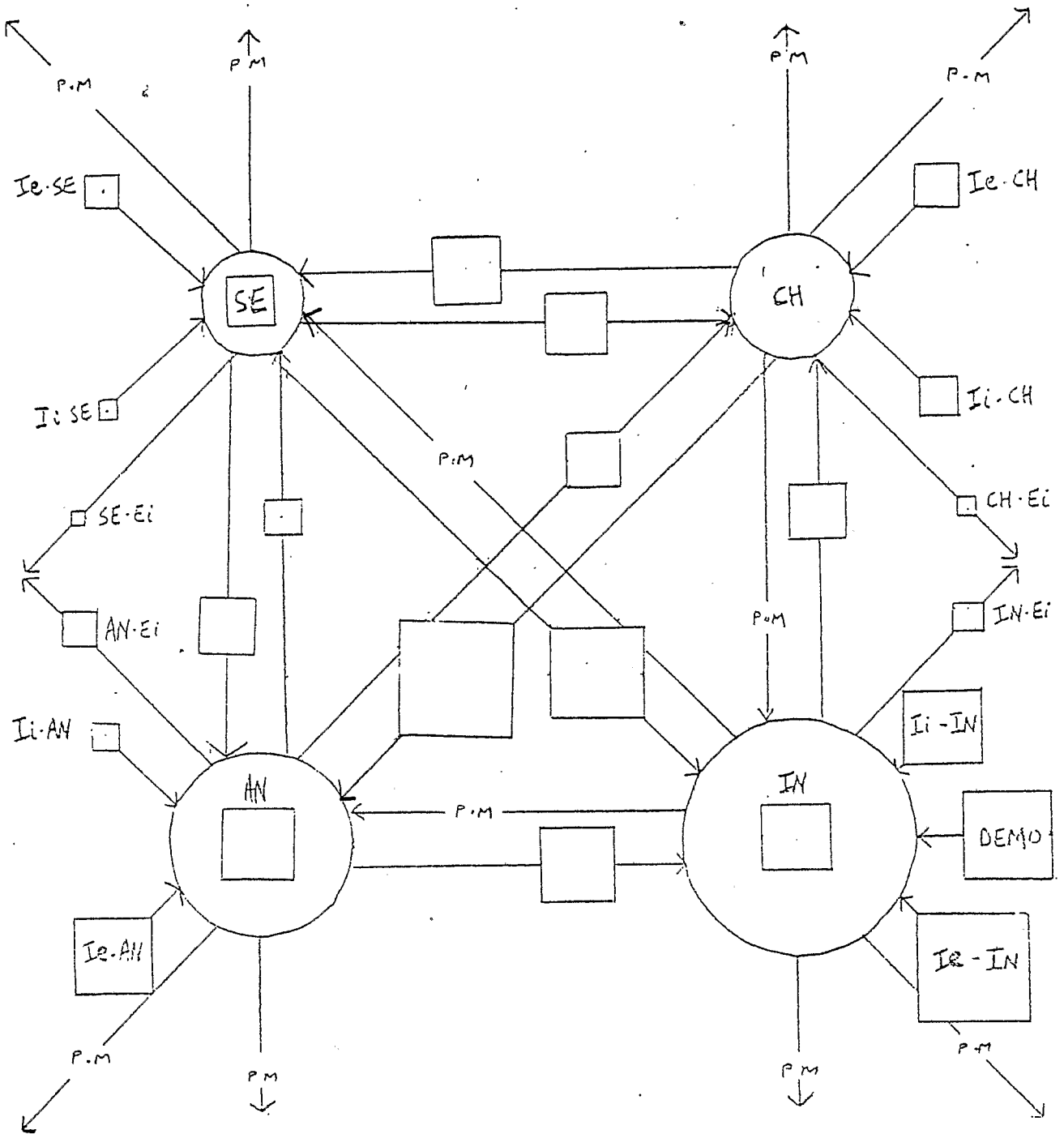


GRAPHIQUE 3.4
 IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS.
 ZONE 1 HOMMES



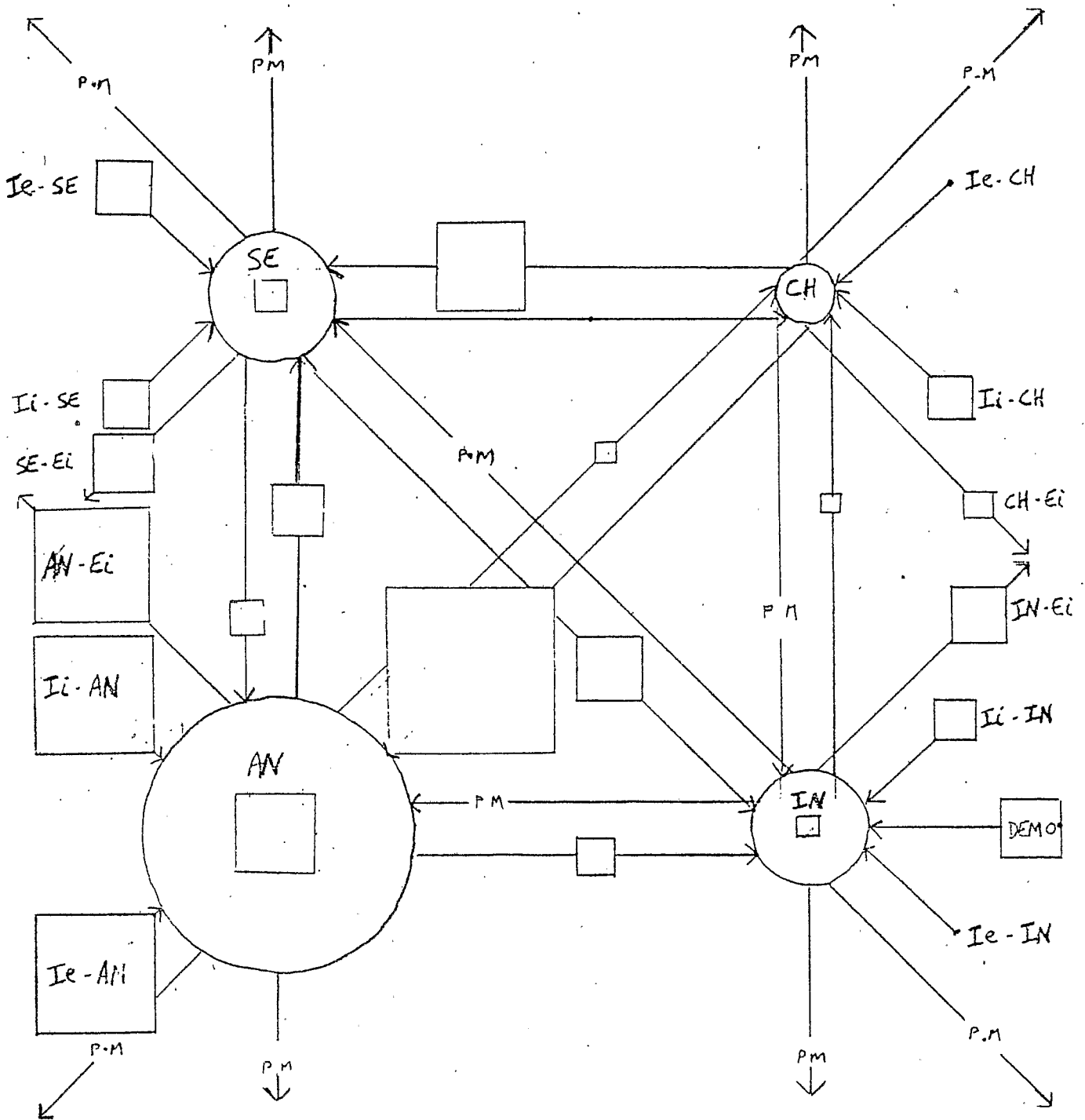
GRAPHIQUE 3.5

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 1 - FEMMES



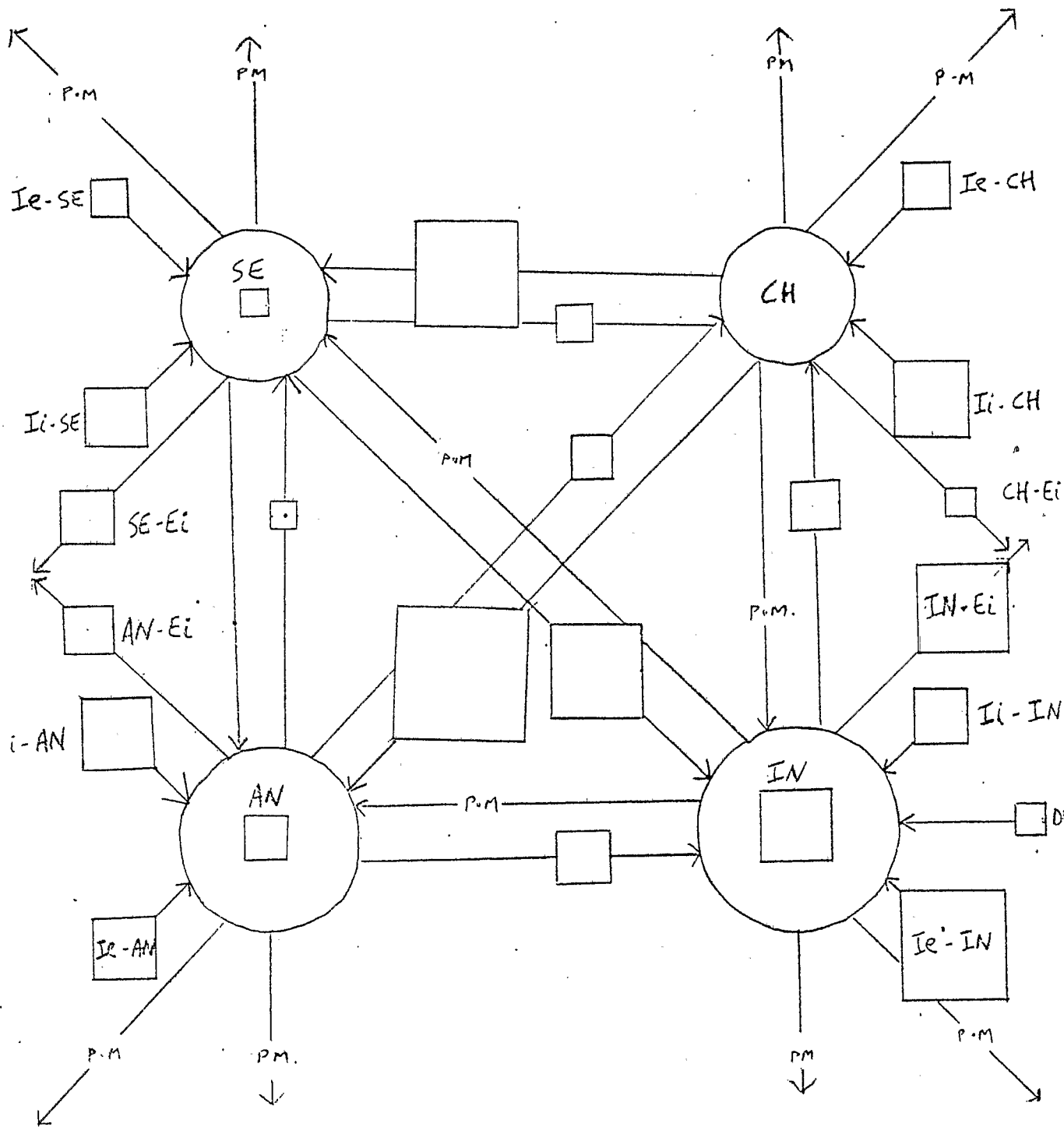
GRAPHIQUE 3.6

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 2 - HOMMES

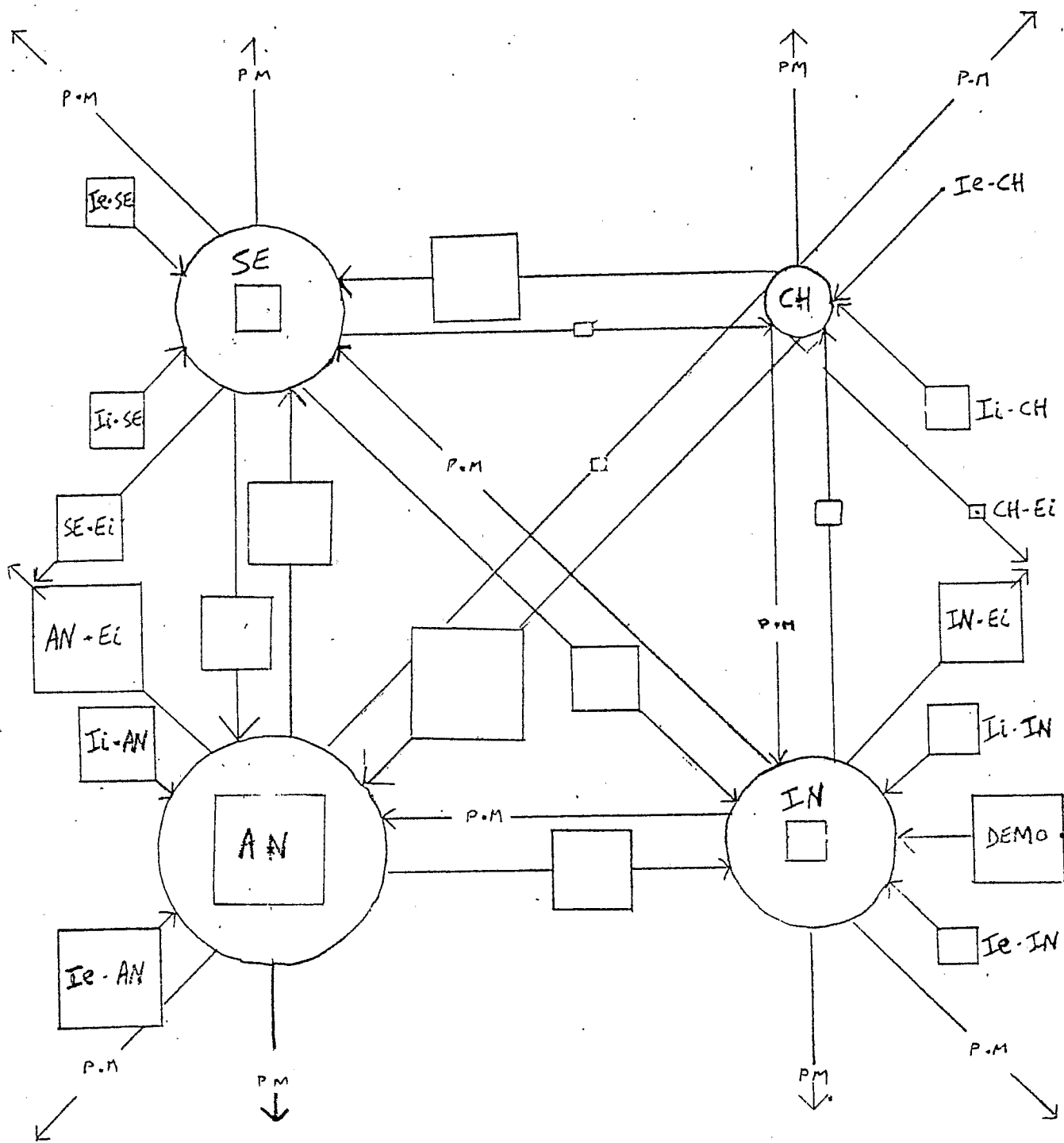


GRAPHIQUE 3.7

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 2 - FEMMES

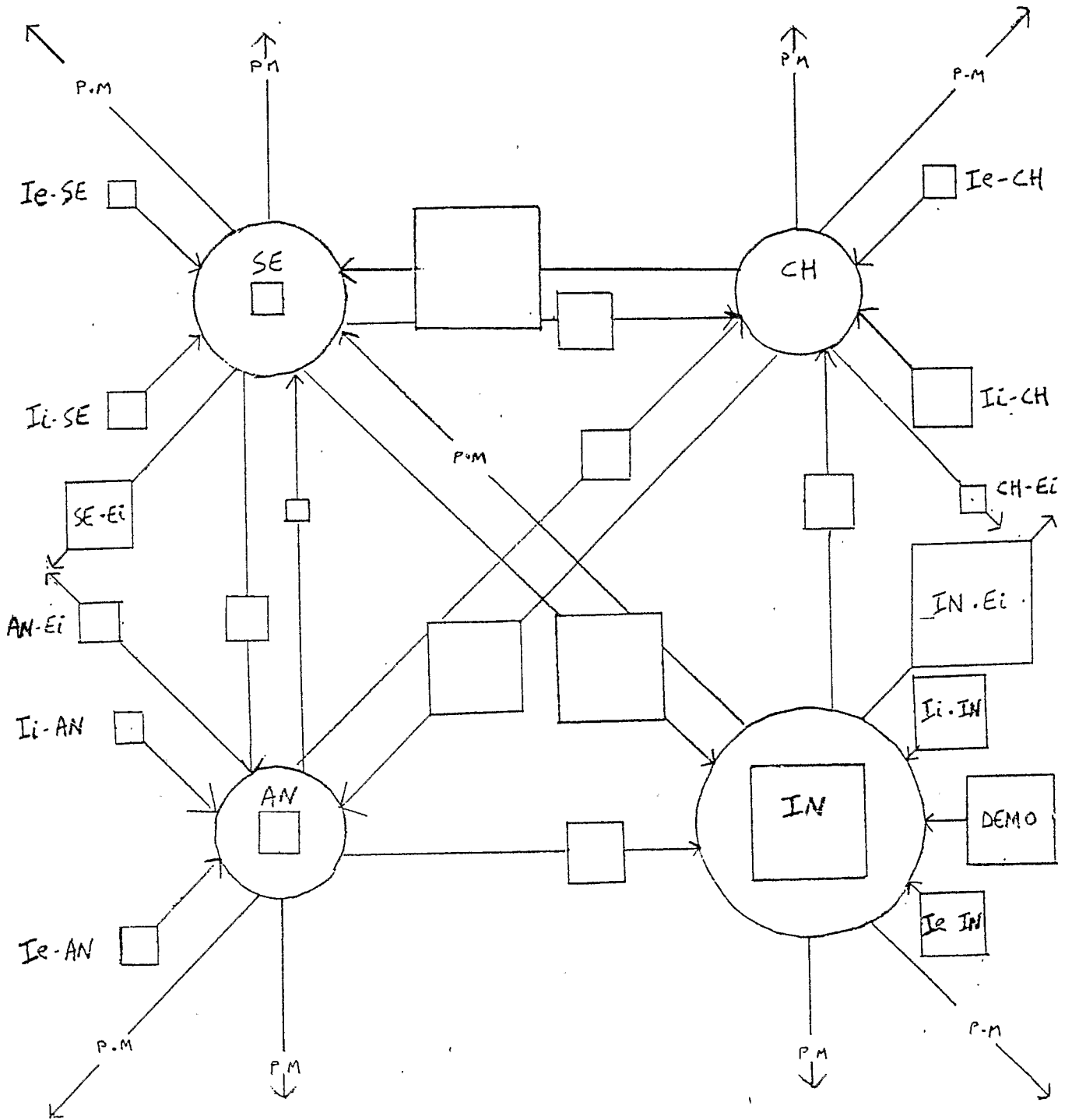


GRAPHIQUE 3.8
 IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 3 : HOMMES



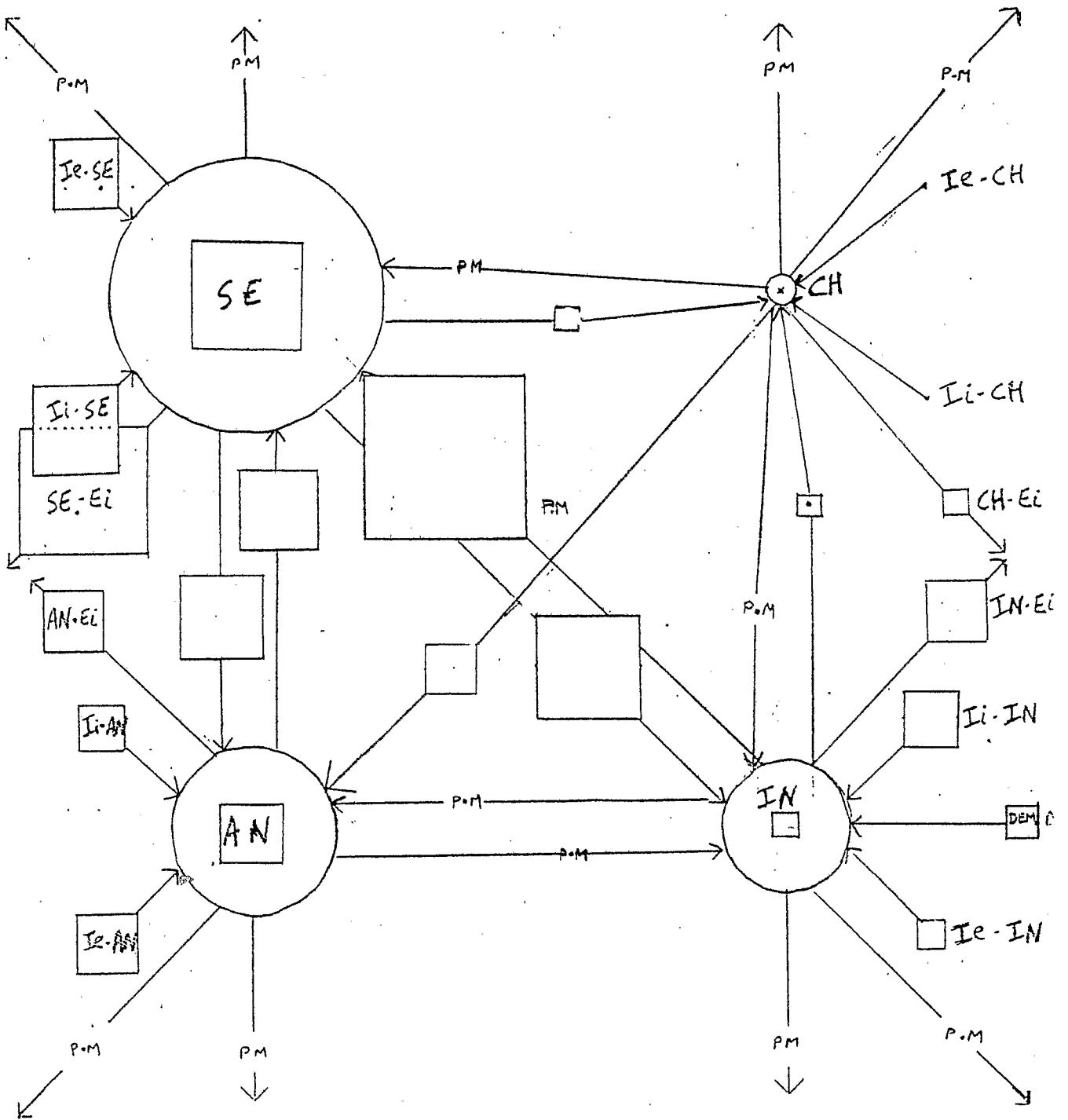
GRAPHIQUE 3.9

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 3 - FEMMES



GRAPHIQUE 3.10

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 4 - HOMMES



GRAPHIQUE 3.11

IMPORTANCE RELATIVE DES DIVERS FLUX PAR RAPPORT AUX STOCKS ACTUELS
 ZONE 4 - FEMMES

